

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2787 - MERCREDI 14 DÉCEMBRE 2016

DOSSIER SUBORNATION DES TÉMOINS

Huit ans de prison
requis contre
Jean-Pierre Bemba

Le procureur a requis huit ans de prison à l'encontre de l'ancien vice-président de la République, Jean-Pierre Bemba, reconnu coupable par la Cour pénale internationale (CPI) de subornation de témoins afin d'obtenir son acquittement dans son procès pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. En effet, dans un document publié le 13 décembre, l'accusation a recommandé à ce que Jean Pierre

Bemba soit condamné à une peine totale de huit ans d'emprisonnement « à purger consécutivement à sa peine dans l'affaire principale ». Le sénateur et leader du Mouvement de libération du Congo (MLC) a été jugé coupable à la mi-octobre pour avoir influencé « de manière corrompue » quatorze témoins, présenté de fausses preuves et sollicité la déclaration de faux témoignages. **Page 13**



Jean Pierre Bemba

CÉNI

Lancement de l'enrôlement
des électeurs dans douze
provinces

Un Congolais accomplissant son devoir civique

La Commission électorale nationale indépendante (Céni) vient de lancer l'opération d'identification et d'enrôlement des électeurs dans douze provinces du pays. Une action qui donne la mesure de l'ambition de la centrale électorale à fiabiliser le fichier électoral en prévision des pro-

chains scrutins. La Céni entend mettre à contribution les leaders locaux afin que ces derniers influent sur les comportements de leurs compatriotes réputés réfractaires à ces genres d'opérations dont ils ne saisissent pas toujours la quintessence. L'objectif de cette action est de mettre à disposition au 31 juillet 2017 un fichier électoral fiable et prêt à prendre en charge tous les scrutins. La Céni pense aller progressivement dans cette dynamique en tenant compte des spécificités, des contraintes et des difficultés auxquelles ses agents se butent souvent dans certains coins du pays. **Page 12**

PARC NATIONAL DE LA LOMAMI

Une aire protégée à cheval
entre le Maniema et la Tshopo

Une vue du parc Lomami

Huitième de la RDC et première depuis quarante ans et dont la création a été célébrée à l'occasion de sa présentation le 10 décembre à Kinshasa, le Parc national de la Lomami renferme plus de cinquante espèces de grands mammifères parmi lesquelles figurent certaines emblématiques telles que le bonobo, l'éléphant de forêt, l'okapi, le bongo et le léopard. Créé le 19 juillet dernier par un décret du

Premier ministre Matata Ponyo, cette aire protégée s'étale sur 8 874 km². Pour rappel, la RDC est au nombre des dix pays du monde qui comptent une méga biodiversité, à savoir qu'elle rassemble 50 à 60% des espèces de faune et de flore actuellement recensées sur la planète. La conservation de cette biodiversité est gérée de façon intégrée. **Page 12**

DÉCÈS DE CHARLES MWANDO NSIMBA

Le G7 et le Rassemblement orphelins

Charles Mwando Nsimba, jusque-là président du G7 et de l'Union nationale des démocrates fédéralistes, est décédé le 12 décembre à Bruxelles en Belgique. Selon des proches, il était hospitalisé depuis plusieurs semaines dans la capitale belge pris dans un profond coma avant de rendre l'âme. À en croire son fils, son père serait mort des suites d'une intoxication alimentaire. Né à Moba, ex-Katanga, le 18 octobre 1936,

il aura joué un rôle de premier plan dans la lutte pour l'avènement de la démocratie et d'un État de droit en RDC. On retiendra notamment son attachement à la démocratie et à la Constitution de la RDC. Malheureusement, il quitte la terre des hommes sans avoir goûté au fruit de son dernier combat, celui de l'alternance, qu'il a livré contre ses anciens alliés de la majorité présidentielle. **Page 13**



Charles Mwando Nsimba

ÉDITORIAL

Conscientisation

Les incidents qui se produisent depuis la rentrée scolaire dans différentes écoles à Brazzaville et ailleurs sont là pour démontrer que dans les programmes d'enseignement primaire, secondaire et technique doit figurer désormais en bonne place la non-violence. Si ce n'est pas le cas, en effet, nous verrons très vite se créer de véritables zones de non-droit là où se forment les nouvelles générations. Et la société congolaise tout entière se trouvera alors confrontée à un problème social qui la dépassera.

Les actions ici dénoncées ne sont pour l'instant que de regrettables exceptions et ne sauraient être érigées en symboles d'une dérive nationale. Il faut donc se garder d'y voir un mal qui gangrène le peuple congolais. Mais, chacun le sait, mieux vaut prévenir que guérir et c'est pourquoi aucun dérapage ne doit être toléré dans les écoles, les lycées, les établissements d'enseignement technique.

Ayant vécu, dans un temps qui n'est pas si lointain, les dérives de toute nature que génère l'usage de la violence dans le but d'imposer la loi du plus fort aux plus faibles nous ne devons plus tolérer aujourd'hui la moindre atteinte aux libertés que nous avons si chèrement acquises. Surtout de la part de jeunes qui ne connaissent rien ou presque de la vie et qui croient malgré tout pouvoir agir comme bon leur semble afin d'assouvir leurs mauvais instincts.

Il doit être clair pour tout le monde que l'éducation civique ne peut être perçue comme une option parmi d'autres dans la formation des hommes, mais figure par définition au cœur de l'enseignement dispensé aux nouvelles générations. Une éducation civique adaptée aux différents âges et aux différentes classes dont les axes principaux sont le respect de la liberté d'autrui, le non recours à la violence pour imposer sa volonté aux plus faibles, la recherche du consensus sur lequel repose la liberté de chacun.

Si toutes les écoles, tous les collèges, tous les lycées, tous les établissements d'enseignement inscrivent ces principes en bonne place dans leurs programmes, l'on peut être certain que la société congolaise sera demain plus équitable, plus juste, moins encline à la violence que celle où nous vivons présentement.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIES

IDC- Frocad pour une bonne organisation des élections futures

L'opposition congolaise, constituée de l'IDC-FROCAD, élargie à la CJ3M, examine depuis le 13 décembre, à la faveur de sa deuxième convention nationale les questions liées à la gouvernance politique et à l'organisation des élections à venir.

« Il n'y aura pas d'élections législatives et locales en 2017, sauf à vouloir perpétuer le même cheminement des précédentes élections », a déclaré

Durant trois jours, ces dirigeants politiques plancheront, entre autres, sur la situation sécuritaire dans le département du Pool, afin de permettre à cette partie du pays de retrouver la paix et la quiétude générales.

« Nous allons statuer sur l'élection présidentielle du 20 mars 2015, afin d'en tirer les conséquences. Nous examinerons également la situation sécuritaire dans le département Pool, dans le but de sortir le pays

tamment d'engager des procédures judiciaires, en vue d'obtenir l'arrêt total des poursuites contre ces derniers.

A l'ouverture des travaux, les participants ont rendu publics les messages de deux candidats malheureux à la dernière élection présidentielle, à savoir Jean-Marie-Michel Mokoko, emprisonné et André Okombi Salissa, actuellement hors du pays.

Dans leurs messages, ces opposants sont revenus sur la nécessité de convo-



Les responsables de l'IDC-Frocad à l'ouverture de la convention (photo Adiac)

le coordonnateur de cette plateforme, Charles Zacharie Bowao.

L'opposition réclame l'amélioration du processus électoral en cours, afin de garantir la transparence et la fiabilité des scrutins.

dans l'état d'urgence dans lequel il se trouve », a souligné Charles Zacharie Bowao.

La question de certains de ses leaders emprisonnés sera également examinée au cours de ces assises. Il s'agira no-

quer un dialogue politique national, qui permettrait, selon eux, « d'apaiser la tension dans le pays et de garantir la paix sociale ».

Firmin Oyé

Par décret du 13 décembre 2016, le président de la République a nommé les secrétaires généraux des départements, des conseils municipaux et départementaux

Département de Brazzaville : Jean Claude Etoumbakoundou

Département de la Cuvette : Pascal Mananga

Département de la Cuvette-Ouest : Celène Jocesie Miyouna

Département de la Sangha : Florent Chaudin Onguemi

Conseil municipal de Ouesso : Charlotte Emma Dimi

Conseil municipal de Dolisie : Patricia Takouma Mongohina Bando

Conseil municipal de Nkayi : Joseph Mouketo

Conseil départemental du Kouilou : Fayçal Hurgés Boussampha

Conseil départemental de la Cuvette : Lucien Banga

Conseil départemental de la Cuvette-Ouest : Henri Ibambotinga

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndonga, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubel-Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhass

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-presses : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

EDUCATION

Anatole Collinet Makosso : « Le Congo accuse un déficit de près de 20.000 enseignants »

Neuf membres du gouvernement sur les douze attendus ont répondu aux questions de dix députés, le 13 décembre à Brazzaville, à la faveur de la séance des questions orales avec débat.

Parmi les membres du gouvernement visés par les députés, il y avait le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, Anatole Collinet Makosso qui s'est expliqué sur le déficit d'enseignants dans de nombreux établissements scolaires de l'intérieur du pays.

A cet effet, il a indiqué que le Congo accuse actuellement un déficit de près de 20.000 enseignants et près de 8500 prestataires vacataires dispensent des cours dans les écoles publiques sur l'ensemble du territoire national.

Le ministre de l'Enseignement Primaire et secondaire a justifié ce déficit par le fait que le Congo ait passé plusieurs années sous le joug des programmes d'ajustement structurels imposés par les institutions de Bretton Woods. Ceux-ci interdisaient des recrutements à la fonction publique sur une période de près de cinq ans.

Anatole Collinet Makosso a rappelé que malgré des efforts que fournit le gouvernement, le pays accuse, en outre, un déficit en tables bancs et en enseignants de sciences appliquées. En ce qui concerne ce dernier aspect, a-t-il dit, l'Etat a dé-

cidé de construire les lycées scientifiques sur l'ensemble du territoire dans l'espoir de former, dans trois ou quatre ans, des enseignants qualifiés en sciences appliquées (mathématiques, sciences physiques, informatique et sciences de la vie et de la terre).

Prenant la parole à son tour pour répondre à une question d'un député sur le phénomène des « bébé noirs », le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou s'en est longuement expliqué. Il a indiqué que ce phénomène de « bébés noirs » est à l'origine de la montée du grand et petit banditisme à Brazzaville et à Pointe-Noire.

Le ministre de l'Intérieur a relevé, par ailleurs, qu'au regard de la minorité pénale de ces délinquants, la Force publique est butée dans le choix des sanctions à leur infliger. Leur âge varie entre 9 et quinze ans. En outre, a-t-il indiqué, depuis plus de deux ans que ce phénomène de « bébés noirs » a commencé, près de 400 jeunes ont été interpellés par le procureur de la République et relâchés du fait de leur âge. Le gouvernement, a-t-il ajouté, avait résolu d'arrêter les parents des présumés bandits au motif que leurs enfants sont mineurs.

Ainsi, Raymond Zéphirin Mboulou a informé la représentation nationale que le gouver-



Les députés

nement est en train de réfléchir sur la possibilité de mettre en place une structure chargée de réduire le grand et petit banditisme. Elle sera composée des éléments de la Force publique, des parents des prétendus bandits et des confessions religieuses.

De son côté, le ministre délégué auprès du ministre de l'In-

térieur, Charles Ngamfouomo a édifié les députés sur les problèmes financiers que connaissent actuellement les conseils municipaux et départementaux. Cette situation, a-t-il dit, est due en grande partie par la crise financière consécutive à l'écroulement des prix du baril du pétrole.

S'expliquant sur la rupture des

antiretroviraux, la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo a assuré les élus du peuple que cette situation n'est pas une fatalité parce que toutes les dispositions sont en train d'être prises par le gouvernement pour trouver des solutions.

Roger Ngombé

AFRIQUE CENTRALE

Le régime minier de l'Afrique soumis à l'évaluation

Les experts d'Afrique centrale se réunissent du 13 au 14 décembre à Brazzaville, pour évaluer l'état d'avancement et des perspectives de la mise en œuvre dans les pays de la sous-région de la Vision du régime minier de l'Afrique.

A l'ouverture de cette rencontre, le directeur général des mines de la République du Congo, Louis Marie Joachim Djama a souligné la faible valorisation des ressources minières en Afrique malgré leur abondance.

«La nature a doté la République du Congo d'immenses ressources naturelles que sont notamment le pétrole, le fer, la potasse, le phosphate et le cuivre», a-t-il indiqué.

Avant de déplorer : «Mais, force est de constater que notre pays ne tire pas pleinement profit de ces ressources qui sont rarement transformées localement en produits industriels et sont exportées sans véritable valeur ajoutée locale».

Cette réunion de Brazzaville, organisée en partenariat avec la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique



Une vue des experts lors des travaux d'ouverture

(CEA) devrait déboucher sur des recommandations encourageant la transformation locale des matières premières.

tant sur les ressources minières. Elle prévoit de passer d'une politique minière d'extraction des minéraux et de partage des res-

Adoptée en 2009, la vision du régime minier de l'Afrique se veut un cadre de développement et de transformation structurelle du continent por-

cettes à celle fondée sur une exploitation équitable et optimale des ressources minières, en vue d'une croissance durable.

Prenant la parole, le coordonna-

teur du système des Nations unies au Congo, Antony Ohe-meng Boamah a fait observer que «le détournement des cours des produits de base, notamment le pétrole, a exposé nos pays à d'importants déséquilibres macroéconomiques avec la chute des exportations ; une dépréciation des taux de change, des balances de paiement négatives et, dans l'ensemble, une baisse des revenus».

«Dans un tel environnement, il est donc crucial de réduire la dépendance vis-à-vis des secteurs des matières premières, en diversifiant non seulement à l'intérieur mais aussi en dehors du secteur des produits de base », a-t-il ajouté. Venus de la République démocratique du Congo (RDC), l'Angola, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine (RCA), du Gabon, du Cameroun et d'autres pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), les participants à cette réunion examinent les documents préparés par le bureau régional de la CEA pour l'Afrique centrale.

Christian Brice Elion

CHU DE BRAZZAVILLE

La direction générale encourage les huit lauréats du Cames

Exerçant au Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville, Bertrand Ellenga Mbolla, Macaire Ossou Nguiet, Clotaire Itoua, Alain Mouanga, Anani Séverin Odzébé, Gaston Ekouya Bowassa, Gilbert Fabrice Otiobanda et Méo Stéphane Ikama ont été récemment élevés au rang de maîtres de conférence (professeurs agrégés) Cames.

Le 18e concours d'agrégation de médecine humaine, pharmacie, odontostomatologie, médecine vétérinaire et production animale du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (Cames) a été tenu le mois dernier au Sénégal. Le Congo qui avait présenté huit candidats a obtenu un taux de réussite de 100%. Ces désormais professeurs agrégés qui enseignent à l'université Marien-Ngouabi exercent au CHU de Brazzaville. La directrice générale de cet établissement sanitaire, Marie Gisèle Ambiero qui a organisé une cérémonie de réception de ces huit lauréats, le 9 décembre, s'est réjouie du fait que plusieurs spécialités sont



Marie Gisèle Gabrielle Ambiero posant avec les promus ; crédit photo Adiac

concernées. Il s'agit, entre autres, de la gécologie, la cardiologie, la néonatalogie et de la psychiatrie.

« Ce sont des sentiments de joie parce que, s'il faut regarder l'histoire du CHU, je ne pense pas que quelqu'un ait eu la

chance que j'ai aujourd'hui d'avoir huit professeurs agrégés en même temps. Ils sont tous sortis de l'Université Marien-Ngouabi. Ils sont venus compléter le nombre, les effectifs des anciens professeurs qui

sé entendre.

Marie Gisèle Gabrielle Ambiero a, par ailleurs, demandé aux récipiendaires de se mettre au service des autres et d'être disponibles. « Je n'ai pas voulu rester en marge de votre congratulation. Il faut être apte à assurer

la relève après le départ de vos anciens », a conseillé la directrice générale du CHU, comptant sur leur apport.

Quelques lauréats n'ont pas caché leurs sentiments au sortir de cette réception. C'est le cas de Bertrand Ellenga Mbolla, évoluant au service de cardiologie au CHU, qui pense que cette élévation n'est que le couronnement d'une carrière universitaire. « Ce sont des responsabilités parce qu'à travers ce grade, les malades, les étudiants, la population et nos encadreurs attendent beaucoup de nous non seulement pour améliorer nos prestations dans les hôpitaux mais aussi au niveau de nos enseignements à la Faculté des sciences de la santé », a-t-il souligné.

Chef de service de réanimation polyvalente, Gilbert Fabrice Otiobanda estime, pour sa part, que le Congo et le CHU peuvent attendre d'eux l'amélioration de la qualité des soins et de l'enseignement.

Parfait Wilfried Douniama

INCIVISME EN MILIEU SCOLAIRE

Les élèves de Révolution et A A Neto s'engagent à accorder leurs violons

La cérémonie de réconciliation et conscientisation des élèves des lycées A A Neto et Révolution, ainsi que ceux du CEG A A Neto, d'abord entre eux, ensuite avec les agents de la force de l'ordre, s'est déroulée le 13 décembre à Talangaï, dans le 6e arrondissement de Brazzaville, sous la direction de Privat Frédéric Ndeké.

Après plusieurs années de contradiction souvent soldées par des agressions physiques, les élèves de ces trois établissements regroupés à A A Neto se sont engagés à vivre désormais ensemble dans la cohésion. Ceux du lycée de la Révolution ont soutenu la proposition de leurs enseignants, consistant au transfert de leur établissement dans l'ancien site reconstruit à Ouenzé, dans le 5e arrondissement.

Répondant à cette demande, l'administrateur-maire de Talangaï a indiqué, en présence du conseiller du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, chargé de la vie scolaire, de la prévention des violences scolaires et des relations avec les parents d'élèves et les syndicats d'élèves, Frédéric Menga, que cette suggestion a été déjà soumise à la tutelle. « Concernant le retour des élèves de Révolution dans leur ancien site, nous avons déjà entamé une démarche consistant à la réouverture de ce lycée afin de faciliter leur retour. Ce n'est qu'une question de temps, le problème reste à équiper les bâtiments, encore vides. Mais, les enseignants



Les élèves des trois établissements regroupés à A A Neto ; crédit photo Adiac

de Révolution nous ont proposé de transporter les tables-bancs se trouvant au site de Neto », a souligné Privat Frédéric Ndeké.

D'après lui, le ministre en charge des questions de l'enseignement général a également sur sa table le dossier de l'érection des murs de clôture pour séparer ces trois écoles, partageant une cour commune.

S'agissant de la cohésion au sein de ces écoles qui comptent environ 20 mille apprenants, il a déclaré que tous étaient des Congolais et les bâtiments appartenaient à l'Etat. Pour ce faire, aucun élève ne pourrait être privé de ses droits à l'éducation. Revenant sur les événements des 8 et

9 décembre derniers, il a rappelé qu'à leur époque, une bagarre était sanctionnée par un renvoi. C'est ainsi qu'il a annoncé que des mesures disciplinaires seront prises à la suite de ces incidents. « Les valeurs de citoyenneté, de cohésion sociale, du « vivre ensemble », de paix, doivent être désormais observées dans ces établissements. On ne peut admettre que les élèves se battent entre eux à l'école, qu'ils se jettent des pierres », a dénoncé Privat Ndeké.

Il a, par ailleurs, condamné les affrontements souvent observés entre les policiers et les élèves de ces trois entités scolaires. Pour lui, les élèves ne peuvent

pas agresser la police et vice-versa. D'où, la nécessité d'une cohésion entre les élèves et la police qui assure leur sécurité. Insistant sur le respect du port de la tenue scolaire, il a mis en garde des élèves interpellés puis libérés par la police, alors qu'ils pourraient faire l'objet d'un transfert à la Maison d'arrêt, en cas de récidive.

Après avoir réconcilié les différentes parties en conflit, l'administrateur-maire de Talangaï a conclu, que désormais des élèves pris en flagrant délit de trouble à l'ordre public seront purement et simplement renvoyés de l'établissement.

Parfait Wilfried Douniama

MAISON D'ARRÊT DE DJAMBALA

Deux détenus en fuite rattrapés de justesse

Des sources bien informées ont rapporté hier à notre rédaction qu'une évasion spectaculaire de dix détenus s'est produite à la Maison d'arrêt de Djambala, parmi lesquels, figuraient les braconniers Samuel Pembele et Abbo Hamadou rapidement rattrapés dans la nuit du 9 au 10 décembre.

Les braconniers, Samuel Pembele et Abbo Hamadou, écroués au préalable à la Maison d'arrêt de Ouesso, étaient transférés à la Maison d'arrêt de Djambala dans le département des Plateaux pour des raisons de décongestion.

Ces prévenus ont été condamnés à des peines d'emprisonnement ferme de cinq ans à chacun pour des faits liés au braconnage d'éléphants et de détention illégale d'armes et munitions de guerre.

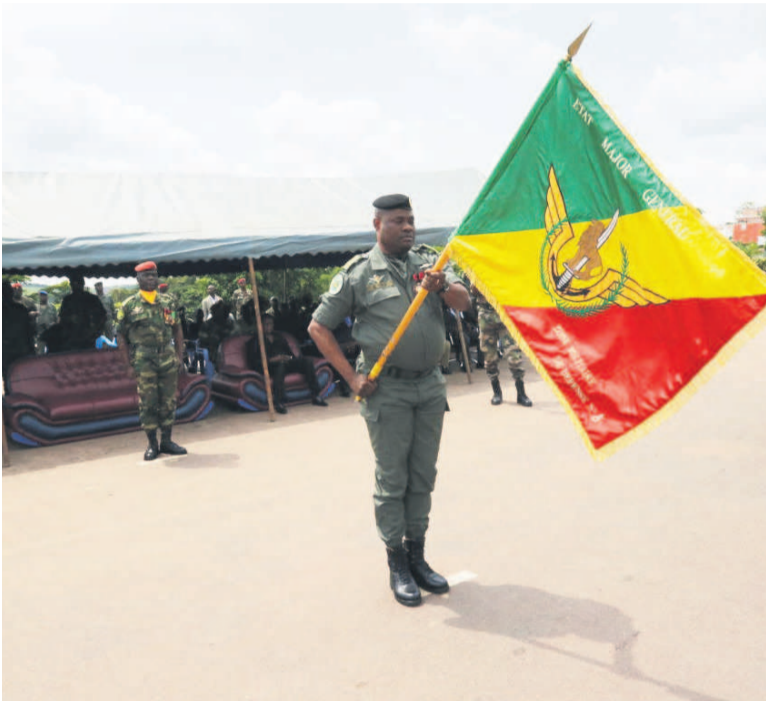
Notons qu'en dehors de ces deux délinquants fauniques un troisième détenu a aussi été rattrapé sur les dix évadés de la Maison d'arrêt de Djambala.

Fortuné Ibara

FAC

Le colonel Basile Boka nommé nouveau commandant de la zone militaire de défense n°8

Le chef d'état-major général des Forces armées congolaises (Cemg/Fac), le général de division, Guy Blanchard Okoi, a intronisé le 9 décembre à Kinkala, le colonel Basile Boka, en qualité de commandant de la zone militaire de défense n°8.



Le colonel Basile Boka remplace à ce poste le colonel Simon Fouekélé, appelé à d'autres fonctions. Le nouveau promu a pour mission, avec le concours des autres composantes de la force publique (Police, Gendarmerie) de garantir la sécurité des personnes et des biens dans le département du Pool, aujourd'hui en proie à des actes de banditisme de la part des ex-ninjas à la solde du pasteur Ntoumi. En effet, des braquages, vols et viols sont régulièrement perpétrés dans ce département par ces bandits, causant plusieurs pertes en matériel et en vies humaines. De ce fait, des contingents des Forces armées congolaises ont été déployés dans les différentes localités du Pool pour sécuriser la population.

Parcours du nouveau commandant de la Zone militaire de défense n°8

De 1998-2007, le colonel Basile Boka a occupé tour à tour les fonctions de commandant de compagnie, de chef d'instruction, chef des opérations et chef d'état-major à la Direction générale de la sécurité présidentielle (Dgst).

Entre 2009 et 2011, il est chef d'état-major du 402ème bataillon d'infanterie, chef de division de la sécurité militaire à la 40ème B.D.I puis chef de section emploi à l'Etat-major de la 40ème B.D.I.

Le colonel Basile Boka, a ensuite été nommé commandant du 1er régiment blindé, chef d'état-major du 402ème B.I cumulativement avec ses fonctions de commandant du 1^{er} R.B par intérim.

De septembre 2011 à février 2012, il est commandant du sous-groupe opérationnel à Mindouli (opération kimia) après d'être promu commandant de la zone militaire de défense n°8 Kinkala.

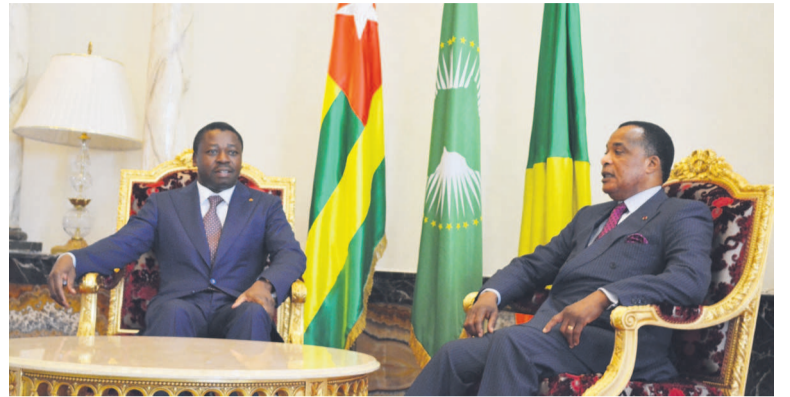
Fortuné Ibara

DIPLOMATIE

Faure Gnassingbé en visite éclair à Brazzaville

Le président togolais, Faure Gnassingbé a effectué, ce 13 décembre, une courte visite à Brazzaville.

Rien n'a filtré des entretiens que les deux chefs d'Etat ont eus en tête-à-tête. Mais, au regard des relations qu'entretiennent les deux présidents, il n'est pas exclu que Denis Sassou N'Guesso et Faure Gnassingbé aient passé en revue les questions d'intérêt commun. En effet, Brazzaville et Lomé développent depuis plusieurs années d'excellentes relations de coopération et d'amitié. Le président Faure Gnassingbé a regagné son pays en début de soirée. Sa dernière visite à Braz-



Denis Sassou N'Guesso et Faure Gnassingbé

zaville remonte à octobre dernier. Au mois de septembre, il a séjourné à Oyo, dans le département de la Cuvette, à environ 400 kilomètres au nord de Brazzaville, alors que le président

Denis Sassou N'Guesso a pris part au mois d'octobre dernier, à Lomé au sommet de l'Union Africaine sur la sécurité maritime.

Yvette Reine Nzaba

FRANCE/BÉNIN

La coopération bilatérale et le terrorisme au coeur de la rencontre Hollande - Talon

Le président français, François Hollande, a reçu son homologue béninois, Patrice Talon, en tête-à-tête.

Au menu des discussions, figuraient le renforcement de la coopération bilatérale et la lutte contre Boko Haram. François Hollande a réaffirmé le soutien de la France au Bénin dans l'énergie renouvelable, l'accès à l'eau, à l'électricité, les transports et les secteurs sociaux.

Les deux chefs d'Etat ont également évoqué les échanges économiques et humains, en plaçant les enjeux d'innovation, de soutien à la jeunesse et de création d'emplois au cœur des conclusions du prochain sommet Afrique-France, qui se tiendra en janvier 2017 à Bamako.

Sur le plan international, François Hollande et Patrice Talon se sont félicités des avancées dans la lutte contre le terrorisme. En ce qui concerne le terrorisme du

groupe Boko Haram, ils ont fait état de leur disponibilité à poursuivre les efforts en cours, notamment la sécurisation et la dynamisation des régions libérées. Le président français a confirmé le souhait de Paris et de l'Union européenne (UE) à maintenir en 2017 leur soutien à la force multilatérale mixte contre Boko Haram. Cette visite était la troisième de Patrice Talon depuis son arrivée au pouvoir en Avril 2016.

Noël Ndong

AFRIQUE

« Nourrir l'Afrique 2016 -2025 »

La Banque africaine de développement (BAD) a organisé un atelier de lancement régional pour l'Afrique du Nord : « Nourrir l'Afrique 2016-2025 ».

Cette stratégie repose sur 4 grands axes et vise à contribuer à l'élimination de l'extrême pauvreté, la famine et la malnutrition à l'horizon 2025. Il s'agit également de faire du continent un exportateur de produits alimentaires et de le faire remonter au sommet des chaînes de valeur mondiales, où il dispose d'un avantage comparatif.

L'agriculture constitue la principale source de revenus en Afrique, mais le faible développement de son potentiel explique en partie la persistance de la pauvreté et la détérioration de la sécurité alimentaire, selon la Banque africaine de développement (BAD).

L'Afrique est confrontée à une facture d'importation alimentaire d'environ 35,4 milliards de dollars/an, et elle devrait s'élever à 110 milliards de dollars d'ici à 2025, si les pays africains et leurs partenaires ne se mobilisent pas.

N.Nd.

IN MEMORIAM

12 septembre 2011- 12 décembre 2016. Cela fait 5 ans que disparaissait notre père Ndaki Guy Julien (petit-chose).

A l'occasion de ce triste anniversaire, les enfants, Nièces, petits fils et petite filles de la famille Ndaki prient tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire.

A cet effet une messe de requiem de trois (03) jours sera organisée en sa mémoire ce mercredi 16 au vendredi 18 Décembre 2016 à la paroisse Saint Joseph.

Tout le peuple de Talangai petit-chose partir de 6h 00

Papa que ton âme repose en paix



NECROLOGIE

Le patron de l'hôtel Mikhael's et de Sitra Congo, monsieur Najib Khoury Mikhaël, les enfants Naji, Leila, Yara et Tara Khoury Mikhaël ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur sœur et tante Yvette Khoury Mikhaël survenu le vendredi 9 décembre 2016 à 17h 03 à Tartej (Liban) des suites d'une maladie. La veillée mortuaire s'est tenu au domicile familial, sis village Tartej au Liban.



Vers la création d'une Confédération des Grandes Loges d'Afrique

La continuité des échanges, le Grand Maître de la Grande Loge de France (GLDF), Philippe Charuel, était récemment en visite à Lomé (Togo), en compagnie du Grand Chancelier, Thierry Pigelet.

C'était lors d'une remise de la patente de constitution d'une nouvelle Grande Loge dans le pays, sans rompre les liens avec la Grande Loge du Togo (GLDT), qui a rejoint d'ailleurs le projet de création d'une Confédération des Grandes Loges d'Afrique (CGLA). Mais la question du rayonnement des Francs-Maçons africains reste d'actualité, tant au niveau continental qu'international. Pour Thierry Pigelet, la mondialisation des marchés économiques est passée par là, laissant malheureusement en marge le bien-vivre des individus, la culture et la tradition. La démarche du GM Philippe Charuel consiste à replacer l'homme au centre d'une réflexion sur la société. Cette idée est l'un des points de convergence de tous les Francs-Maçons qui se reconnaissent dans la démarche initiatique de la GLDF.

Il s'agit ici de faire exister sa propre culture et faire rayonner sa tradition, pour mieux s'inscrire dans le monde des communications. Ce qui constitue, selon Thierry

Pigelet, un atout pour l'Afrique : élever la conscience de l'homme dans son rapport avec l'autre, reste le but des rencontres Symboliques, Traditionnelles et Spirituelles qu'organiseront, désormais les Frères africains.

En effet, depuis plusieurs mois déjà, cinq GL d'Afrique : La Grande Loge Symbolique du Gabon (GLSG), La Grande Loge Unie du Cameroun (GLUC), le Grand Bénin de la République du Bénin (GBRB), la Grande Loge du Togo (GLDT) et la Grande Loge Unie de Côte d'Ivoire (GLUCI) se sont engagées avec la GLDF pour créer cette Confédération de loges africaines. Plusieurs autres Grandes Loges frappent déjà à la porte.

Sous l'égide de la GLDF, l'exemple des F.M. Africains inspire désormais de nombreux F.M. en Europe centrale sur le bassin Méditerranéen et en Amérique du Sud. De nouvelles confédérations verront le jour bientôt dans ces continents.

Si la GLDF a toujours été un soutien important au rayonnement de l'Afrique, savoir que cette démarche, qui s'exporte dans le monde entier, est la preuve selon laquelle le continent africain a beaucoup à apporter à la conscience universelle.

Noël Ndong

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Le conseil de sécurité invite les Etats à améliorer la coopération judiciaire

Une résolution demandant à tous les Etats de tout mettre en œuvre pour améliorer la coopération judiciaire, en matière de lutte contre le terrorisme, a été adoptée à l'unanimité le lundi 12 décembre par le Conseil de sécurité.

Soumise par l'Espagne qui assure la présidence rotative du Conseil de sécurité pour le mois de décembre, cette résolution demande aux Etats d'établir des lois et des mécanismes appropriés de nature à favoriser davantage la coopération internationale, en matière de lutte contre le terrorisme. Le texte demande également aux pays membres de devenir parties à toutes les conventions internationales pertinentes et à leurs protocoles.

La résolution évoque la nécessité de prendre en compte la nomination d'agents de liaison, la coopération entre services de police, la création ou l'utilisation de mécanismes d'enquête conjointe, ainsi qu'une coordination accrue des enquêtes transfrontières dans les affaires de terrorisme. Elle souhaite que les Etats apprennent à communiquer des informations sur les combattants terroristes étrangers, y compris leurs données biographiques et biomé-

triques. Pour ce faire, le Conseil veut que ces informations soient inscrites « dans les listes nationales de personnes à surveiller et les bases de données multilatérales de contrôle ».

Le texte souligne que les Etats pourront, s'ils le veulent, revoir et mettre à jour des « lois d'extradition et d'entraide judiciaire » concernant les infractions liées au terrorisme et revoir les législations et mécanismes d'entraide

du Comité contre le terrorisme d'établir un rapport sur l'état actuel de la coopération internationale en matière judiciaire et répressive liée au terrorisme et de présenter au Comité des recommandations dans un délai de dix mois.

Pour le directeur exécutif de la direction exécutive du Comité contre le terrorisme (CTED), Jean-Paul Laborde, qui s'est félicité de l'adoption à l'unanimité

« En matière de terrorisme, politiques et méthodes doivent être répercutées au-delà des paramètres de sécurité habituels, en privilégiant la coordination entre organismes compétents, aux niveaux international, régional et national »

judiciaire pertinents. De même, les Etats peuvent les mettre à jour, en particulier face à l'augmentation substantielle des demandes de données numériques. Le Conseil a, en outre, demandé à tous les Etats de recourir davantage à la communication électronique et aux modèles universellement applicables, « dans le plein respect des garanties d'un procès équitable pour l'accusé ». Il a prié également la direction exécutive

de cette résolution, la coopération judiciaire de tous les Etats est sollicitée pour lutter efficacement contre le terrorisme. « En matière de terrorisme, politiques et méthodes doivent être répercutées au-delà des paramètres de sécurité habituels, en privilégiant la coordination entre organismes compétents, aux niveaux international, régional et national », a-t-il estimé.

Nestor N'Gampoula

TOYOTA = 100% CFAO

100% GARANTIE CONSTRUCTEUR + 100% PIÈCES D'ORIGINE



CFAO MOTORS

Pointe-Noire : 13 Rue Cédric Momo
Brazzaville : 1 Rue Denis Sassou Nguesso
Favorioli : 1 CFAO Motors Congo
www.cfaomotors-congo.com

BP 1119 - Tel : (242) 05 883 29 97 / 65 505 17 78 / 66 000 44 05
BP 207 - Tel : (242) 05 883 29 98 / 65 504 02 88 / 66 000 34 02

DISTRIBUTEUR OFFICIEL



TOYOTA

COOPÉRATION

La Chine et le Gabon s'engagent à explorer de nouvelles opportunités

Au terme de sa visite d'Etat en Chine, du 6 au 9 décembre, le président gabonais, Ali Bongo Ondimba, et son homologue chinois, Xi Jinping, ont convenu de hisser les relations sino-gabonaises au rang de partenariat global de coopération, afin de parvenir à un développement commun.

Durant son séjour en Chine, le président gabonais a eu un tête-à-tête, non seulement avec Xi Jinping, mais aussi avec le Premier ministre chinois, Li Keqiang, et le président du Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale, Zhang Dejiang. Outre les rencontres avec les hauts dirigeants du pays, Ali Bongo Ondimba a tenté de conquérir le cœur des patrons chinois venus traiter « affaires » directement avec lui.

Devant plus de 300 femmes et hommes d'affaires venus célébrer la coopération sino-africaine, sous le patronage du

Conseil chinois pour la promotion du commerce international (CCPIT) et de l'ambassade du Gabon en Chine, le président de la République gabonaise a confirmé « l'entière disponibilité du Gabon pour accueillir davantage d'investissements directs chinois dans les domaines agricole, touristique, industriel et bancaire, entre autres ».

« S'agissant du secteur minier, le Gabon dispose de deux grands projets, Belinga et Maboumine. Concernant Belinga dont les réserves en fer sont estimées

à plus d'un milliard de tonnes, le Gabon recherche de bons partenaires financiers et techniques chinois pour ce projet d'envergure. Il en est de même pour le gisement polymétallique de Maboumine où le consortium constitué par l'Etat gabonais et le groupe Eramet recherche des partenaires chinois en vue d'accélérer sa mise en exploitation », a indiqué le président gabonais. Concernant le secteur touristique, il souhaite une « accélération » des échanges entre les deux pays.

« Dans cette perspective, je

vous réaffirme mon ardent souhait de voir les gouvernements de nos deux pays procéder à la signature d'un accord aérien. Quant aux banques chinoises, je les invite à s'implanter au Gabon ou à acquérir des participations dans des banques existantes », a-t-il ajouté.

En outre, Ali Bongo a confirmé « l'entière disponibilité du Gabon pour accueillir davantage d'investissements directs chinois ».

Le président de la République gabonaise a achevé sa visite d'Etat dans la province du Guangdong qui, grâce à ses zones économiques spéciales, hisse son PIB au quinzième rang mondial. Lors d'un échange direct avec le gouverneur, Zhu Xiaodan, il a in-

vité les entreprises chinoises à venir travailler au Gabon notamment dans la transformation locale des matières premières et redit la disponibilité de son pays à accueillir une zone économique spéciale dédiée aux entreprises chinoises.

Présente au Gabon à travers une trentaine de sociétés, la Chine, deuxième puissance économique mondiale, a vu le volume de ses échanges commerciaux multiplié par cinq, ces huit dernières années pour atteindre 1,77 milliard de dollars. La Chine est le troisième fournisseur du Gabon avec un volume d'importation de 8,6% et son premier client avec un volume d'exportation égal à 14,2%.

Yvette Reine Nzaba

BRAZZA
Actualité-Economie-Politique
Express
Sur votre chaîne Africaine
Tous les Jedis à partir de 9h30

VISION

Canal 304
DU BOUQUET CANAL +

NOS EMISSIONS
Club d'Elites-Passerelle-Tour D'horizon-Arrêt Majeur-Débat Chrétien
Au Coeur des Mystères-Play-Décryptage-90Min Chez Vous-Planète Sport
Dimanche des Lions-Café des Sports-Meeting Point-La Matinale...

- Reportage
- Documentaire
- Breaking-News
- Votre Actualité

24H/24

Disponible sur les bouquets

TNT CANAL+ AFRICA eutelsat TV+

Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)

REPUBLIQUE DU CONGO-BRAZZAVILLE
CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49

Brèves

Mali

Vingt-cinq millions de dollars ont été mobilisés pour réinsérer les anciens combattants. Ce montant représente 50% de la somme globale pour mettre en œuvre le programme national de Résarmement, démobilisation et réinsertion (DDR). Le reste sera mobilisé en début d'année 2017. Le DDR devrait gérer 10 000 combattants des groupes armés. Le programme prévoit également des projets pour aider les populations victimes de violences.

Egypte

Un attentat à la bombe a fait 23 morts et 49 autres blessés dimanche en pleine célébration dans une église copte au Caire, la pire attaque contre cette minorité religieuse depuis des années. Cette minorité qui se sent exclue des affaires de l'Etat représentent environ 10% des 90 millions d'Egyptiens. L'attaque a été condamnée tant par le président égyptien que par le grand imam d'al-Azhar, plus haute institution de l'islam sunnite. Un deuil national de trois jours a été déclaré pour la cause.

Gabon

L'opposant Jean Ping organisera un dialogue national du 18 au 23 décembre prochain. Les participants à ce colloque, dit « de l'alternance », réfléchiront sur les moyens nécessaires pour installer au pouvoir, Jean Ping qui revendique toujours sa victoire volée par Ali Bongo. Ils plancheront également sur la crise post-électorale et la gouvernance. Un grand meeting populaire est prévu pour présenter les conclusions dudit dialogue.

Somalie

Plus de vingt personnes ont été tuées et 48 blessés secourus, dans un attentat-suicide au camion piégé à Mogadiscio. Selon la police, le bilan risque de s'alourdir. L'attaque revendiquée par le groupe jihadiste des shebab, affilié à Al-Qaïda, visait une base militaire située à l'entrée du port. Le groupe affirme avoir fait près de 30 morts. Les shebab, chassés de Mogadiscio en 2011, continuent de mener de multiples opérations dans la capitale et dans le reste du pays. Une enquête est ouverte.

RCA

Le Gabon promet de faire la lumière sur les accusations d'abus sexuels impliquant ses soldats de la Minusca. 41 Casques bleus, dont 16 gabonais et 25 burundais sont soupçonnés d'abus sexuels sur mineurs entre 2014 et 2015, lorsqu'ils étaient à Dekoa. Depuis son déploiement en 2014, cette force ne cesse d'être éclaboussée par ces accusations. Après Sangaris (France), le contingent de la RDC, c'est au tour de celui du Gabon et du Burundi d'être mis en cause dans une affaire de pédophilie. Le contingent militaire gabonais totalise déjà 19 ans en Centrafrique.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

GABON

«Le rapport de la mission de l'UE démontre ma victoire au scrutin présidentiel», estime Jean Ping

La mission d'observation de l'Union européenne a présenté le lundi 12 décembre aux ministres gabonais des Affaires étrangères et de l'Intérieur son rapport sur le scrutin présidentiel du 27 août au Gabon. Réagissant après la présentation de ce texte qui met en question l'élection d'Ali Bongo Ondimba, l'opposant gabonais a réaffirmé qu'il est le vrai vainqueur de ce scrutin.



« Ce rapport confirme sans ambiguïté, ce que nous avons toujours déclaré sur cette élection présidentielle. Mieux, il démontre de manière incontestable que c'est moi, Jean Ping, qui suis le vainqueur de l'élection présidentielle », a-t-il déclaré. Celui-ci s'exprimait après une rencontre avec le chef de la mission de l'UE, Mariya Gabriel. L'eurodéputée a plaidé pour un dialogue politique entre pouvoir et opposition, ce que Jean Ping refuse catégoriquement.

S'appuyant sur les « anomalies » qui « mettent en question l'intégrité du processus de consolidation des résultats et du résultat final de l'élection », telles que relevées par la mission de l'UE, Jean Ping a appelé la communauté internationale à agir. « Nous attendons de la communauté internationale - notamment l'Union européenne, l'Union africaine,

les Nations unies, qu'elle tire toutes les conséquences de ce rapport », a-t-il ajouté. « Nous avons fait le choix de la légalité républicaine (...) Nous considérons avec gravité, à compter de ce jour, que nous sommes arrivés au terme de cette démarche », a poursuivi l'opposant.

Le rapport de la mission de l'UE évoque des « défaillances importantes du processus électoral » et formule onze recommandations pour les prochaines élections législatives qui doivent avoir lieu en juillet 2017. Parmi lesquelles figure l'accès non interrompu au réseau internet et aux réseaux sociaux.

La réélection d'Ali Bongo Ondimba avait été validée en septembre dernier par la Cour constitutionnelle, qui avait rejeté le recours de Jean Ping.

Nestor N'Gampoula

RÉVEILLON FESTIF

Des échanges culturels entre étudiants congolais en Belgique

Loin de leur pays, le Collectif des étudiants congolais de Belgique a organisé un réveillon festif à Bruxelles, capitale de l'Europe.

Ils ont choisi le samedi 9 décembre, de 20h à l'aube, dans la salle de l'Institut Saint Charles à Bruxelles, pour envoyer un signal, à l'ensemble de la diaspora en général et plus particulièrement aux autorités de tutelle, sur l'existence de leur collectif au sein des ressortissants Congolais en Belgique.

« C'est notre manière de maintenir la passion et d'entretenir entre nous, étudiants résidant en Belgique, le lien culturel qui nous lie au Congo tout le long de l'année universitaire », a justifié Destin Jésus Sondzo, étudiant en 3ème année de Doctorat en Relations Internationales, président du Collectif des étudiants de Belgique, en sigle CECB.

Très tôt, la salle a été prise d'assaut par les convives. Parmi les invités, signalons la présence de représentants des communautés estudiantines telles que la RD Congo, Cameroun, Côte d'Ivoire, Togo, Ouganda, Kenya, Turquie et Belgique.

Autour du bureau au complet, le président a prononcé un mot de circonstance pour remercier l'assistance, de plus en plus nombreuse « d'une



Destin Jésus Sondzo, «le lien culturel entre-nous étudiants doit être maintenu»
Crédit photo : CECB

année à l'autre ». Il a mis en exergue une plateforme créée pour permettre à ses membres des échanges culturels et faciliter l'intégration de nouveaux étudiants. « Nous avons également le devoir d'être les ambassadeurs du Congo à l'étranger », a-t-il rappelé.

Au programme, un dîner suivi d'un défilé de mode sous la direction de Paola Mokoko, secrétaire du CECB, finaliste en 2013 de « Miss University Belgique » et de Jacklin Poula, ancien-vice-président du CECB,

étudiant en 1ère année de Master en Relations Publiques, conseiller en image et créateur de l'enseigne « Jack-Elégance ». Pour clore la soirée, les participants ont esquissé des pas de danse jusqu'à l'aube. « Nous sommes en fête aujourd'hui mais, en ligne de mire, nous avons tous en tête les examens de la première session, prévus dès janvier 2017 : obligation de porter haut les couleurs du Congo », s'est souvenu un des étudiants.

Marie Alfred Ngoma

SCAR

by

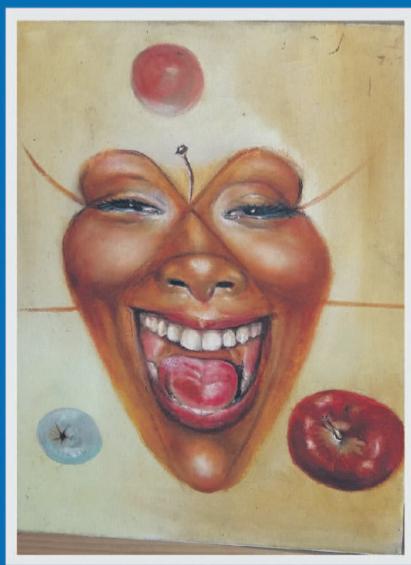
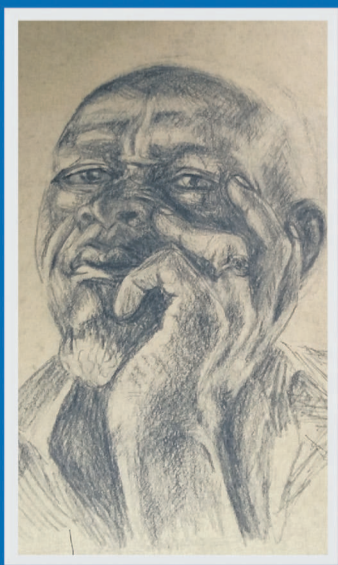
Allianz

EXPOSITION

« LA 5^E DIMENSION »

EXPOSITION / VENTE (VERNISSAGE)

ARTISTE TRIGO PIULA



DU 6 AU 16 DÉCEMBRE À L'AGENCE SCAR ALLIANZ

SUR AV CHARLES DE GAULLE

Avec vous de A à Z

INSTITUT
FRANÇAIS
DU CONGO

Allianz

UN NOUVEL ESPACE CULTUREL A POINTE-NOIRE



Marc, manager de l'Agence Allianz SCAR Particuliers, a bien fait les choses pour le 1^e anniversaire de l'Agence. De façon originale, il a transformé le temps de quelques jours ses locaux en Espace Culturel pour accueillir le peintre Trigo Piula. Lors du vernissage, Marc a remercié les clients et amis venus nombreux pour les remercier du succès de l'Agence. S'il a souligné sa jeunesse dans le métier, il a de suite insisté sur l'appui permanent et expert du Groupe Allianz et de son père Eric MANTOT qui a créé la 1^e Agence Générale Allianz au Congo et professionnel de l'assurance depuis plus de 20 ans.

Le DG d'Allianz Congo, Philippe Audouin, a félicité Marc pour cette organisation et salué cette initiative qui se niche parfaitement dans la tradition du Groupe de valorisation du domaine culturel à travers le mécénat et la gestion d'actifs patrimoniaux.

Tard dans la soirée, les visiteurs ont pu déambuler en admirant les œuvres en présence de l'artiste lui-même.

Cette exposition « La 5^e dimension » de Trigo Piula est visible jusqu'au 16 Décembre à l'Espace Culturel SCAR Allianz avenue Charles de Gaulle (face à Elais). Venez nombreux Marc et son équipe vous y accueilleront avec le sourire. .



CRIMINALITÉ FAUNIQUE

Des journalistes s'engagent à soutenir l'action du WWF pour endiguer le fléau

Les journalistes ayant pris part à l'atelier sur la gestion durable et la gouvernance forestière organisé à Douala au Cameroun du 8 au 9 décembre, par le Fonds mondial pour la nature (WWF), ont pris de solennels engagements.

Les professionnels des médias présents à Douala se sont engagés à relayer, aux moyens de différents supports, les informations ponctuelles et documentées sur tous les aspects liés à la faune ainsi qu'à la criminalité faunique.

Le rôle de la presse dans la lutte contre le dernier fléau cité serait de vulgariser aux moyens de leurs reportages et autres genres journalistiques, les valeurs essentielles de la biodiversité et de la faune. Les professionnels des médias devront également dévoiler, dans leurs pays respectifs, le foisonnement du braconnage, du commerce illégal des espèces de la faune et l'ampleur de la criminalité faunique et ses conséquences multiformes.

Ils sont également appelés à présenter et à faire un large écho des efforts, initiatives, activités et résultats des différentes parties prenantes (gouvernement et partenaires) dans la conservation de la biodiversité.

Les journalistes participants à l'atelier de Douala se sont engagés à relayer le rôle des communautés locales et des peuples autochtones dans la conversation ainsi que la gestion durable des ressources naturelles.

L'un des orateurs, le conservateur Alain Bernard Ononino, responsable du Programme criminalité faunique au niveau de l'Afrique centrale, a souhaité que : « les journalistes participent aux mis-

sions de terrain telles que les patrouilles de la lutte anti-braconnage et les missions d'inventaires fauniques ainsi que les rencontres d'échanges d'expérience et d'expertise entre les différentes parties prenantes ».

Le WWF reconnaît toutefois la capacité des journalistes à atteindre une large audience, notamment les populations locales, jeunes, femmes, autorités, célébrités, donateurs. « les auditeurs, les lecteurs et les téléspectateurs reconnaissent que les journalistes alertent l'opinion publique sur les obstacles et les irrégularités liés à la lutte contre la criminalité faunique. Mais, ces derniers sont souvent confrontés aux données issues des services compétents (administration forestière et faunique, police, douanes et justice) », lit-on dans le document final des travaux.

Les missions et engagements de WWF

Les journalistes présents à l'atelier de Douala ont été par ailleurs édifiés sur les missions et les engagements du Fonds mondial pour la nature (WWF), un organisme de conservation.

« Les missions de WWF sont centrées sur la conservation de la faune, le développement communautaire, l'exploitation minière, forestière et agricole, la lutte contre la criminalité faunique, le changement climatique ainsi que

la gouvernance forestière », a indiqué Norbert Sonne, Coordonnateur du Programme forêt, WWF Cameroun.

Le WWF préconise l'adoption de bonnes pratiques agricoles notamment la durabilité des cultures dans les forêts dégradées, les zones de savanes ou anciennes plantations, l'encadrement des petits producteurs au moyen des techniques agricoles, l'implication de la société civile et des communautés locales dans les prises de décisions et le monitoring.

Pour cet organisme de conservation, les bonnes pratiques agricoles passeraient aussi par le financement durable du REED, une initiative internationale et transnationale lancée en 2008. L'initiative vise à lutter contre le réchauffement climatique provoqué par les émissions de gaz à effet de serre induites par la dégradation, destruction et fragmentation des forêts ainsi que par la certification qui, est une procédure destinée à faire valider par un organisme agréé indépendant de la conformité du système qualité d'une organisation à partir d'un référentiel de qualité officiel et reconnu. Dans sa démarche pour l'amélioration des rendements de la filière du palmier à huile dans le bassin du Congo, le WWF adopte la démarche de la table ronde pour la production de l'huile de palme durable (RSPO). Il s'inscrit dans l'optique de la protection des zones à hautes valeurs de conservation (HVC), la

protection des forêts primaires et le respect des droits des populations locales. Conscient de l'importance du couvert végétal forestier, le WWF relève que les enjeux socio-culturels sont importants dans la sous-région. Il souligne par exemple qu' : « au Cameroun, 80% de la population tire son énergie de la biomasse qui représente 64% de l'énergie consommée dans le pays. Au Gabon, la filière bois emploie 28% de la population active et en RDC on parle de la forêt comme étant le magasin grossiste des populations locales », a indiqué Belmond Tchoumba, Coordonnateur du Programme Forêt, à WWF au niveau de l'Afrique-Centrale. L'organisme de conservation a salué les initiatives des pays et reconnaît que le processus de certification est en marche au Congo, au Gabon et au Cameroun mais encore embryonnaire dans les autres pays du bassin du Congo.

Rappelons qu'au Congo, au Gabon et au Cameroun les gouvernements multiplient les décisions pour mettre un terme à l'exploitation illégale de la faune et le braconnage. Ils s'efforcent d'atténuer les effets du changement climatique et biens d'autres actions humaines menaçantes dont la forêt est victime.

De notre envoyé spécial à Douala, Fortuné Ibara

CLIMAT

Le méthane menace la lutte contre le réchauffement climatique

Selon une étude parue le 12 décembre, la flambée depuis dix ans des émissions de méthane, un gaz à effet de serre plus nocif pour le climat que le CO2, risque de compromettre la lutte contre le réchauffement.

« Il faut de toute urgence s'attacher à quantifier et réduire les émissions de méthane », ont plaidé les auteurs de cette étude qui ont coordonné un bilan mondial mené par plus de 80 scientifiques de 15 pays.

En effet, après un léger ralentissement entre 2000 et 2006, la concentration de méthane dans l'atmosphère a augmenté dix fois plus rapidement la décennie suivante, relève l'étude, dont les auteurs estiment que, « contenir le réchauffement sous 2°C est déjà un défi considérable ». « Un tel objectif deviendra de plus en plus difficile à tenir si l'on ne réduit pas les émissions de méthane fortement et rapidement », ajoutent-ils.

Deuxième grand gaz à effet de serre lié aux activités humaines, après le dioxyde de carbone (CO2), le méthane contribue pour quelque 20% au réchauffement en cours. Jusqu'ici, les mesures contre le réchauffement se sont largement concentrées sur le CO2, issu pour une large part des énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz), et qui représente 70% des gaz à effet de serre. Or, le méthane est 28 fois plus « réchauffant » que le CO2.

D'après les chercheurs, 60% des émissions de méthane sont cependant liées aux activités humaines : notamment 36% viennent de l'agriculture (éruptions des ruminants et rizières) et du traitement des déchets.

D'ailleurs, les chercheurs privilégient cette hypothèse pour expliquer la hausse des émissions. Mais ils n'excluent pas non plus le rôle des énergies fossiles dans ce boom. Quelque 21% des émanations de méthane sont de fait dues à l'exploitation du charbon, du pétrole et du gaz : de l'extraction jusqu'aux réseaux de distribution, les fuites de méthane sont très fréquentes.

Concernant le permafrost, l'étude indique que ces sols gelés des hautes latitudes, peuvent aussi dégager du méthane en dégelant, une grande crainte des climatologues. « Il est en tout cas possible d'agir d'ores et déjà et très concrètement pour réduire ou capter le méthane », préviennent les scientifiques.

Yvette Reine Nzaba

DÉVELOPPEMENT DURABLE

« Wa ! écoute », le premier ouvrage de Hermann Mizidy invite à la bonne gestion de la nature

L'auteur nous parle dans son recueil de poème d'un voyage d'interpellation des peuples sur la protection environnementale, de la liberté des hommes et des droits humains.

L'ouvrage « Wa ! écoute », notre trésor à tous c'est la nature, comporte une vingtaine de textes dont la plupart parlent de l'environnement et l'amour de la nature.

L'auteur nous interpelle à respecter la nature qui, selon lui doit être gérée en 3D : Dynamique dans le Développement Durable est une garantie de vie agréable pour tous « Tout le monde a compris que l'environnement a un sens ». Les 3 D, à savoir : « Dynamique du Développement Durable » s'imposent et sont déterminants pour la vie et la nature.

La vision d'enfance de Hermann Mizidy n'a fait que se renforcer par cette première parution. Il a écrit un texte de poème « A la nature » qu'étudient les élèves des classes de CE1. Hermann a commencé à écrire grâce



au journal Ngouvou. Dans son écriture, l'auteur fait un métissage du français et des langues nationales tel que : Yoka Wa ! Écoute ; l'eau mayi. L'auteur regrette par ailleurs la dégradation de l'environnement dans les villes car où, dit-il, le ciel n'est plus bleu, il est toutefois pollué. Au village, le ciel est bleu, la pollution est amoindrie. Comme l'indique la chanson « Quand le ciel est bleu mon garçon, quand le ciel parfume le vent... » Hermann Mizidy a également parlé des angoisses dans son ouvrage paru en

novembre 2016 aux éditions Edilivres. Selon lui, les chagrins et les désespoirs renferment l'homme dans une angoisse. Les éviter conduit vers le succès, l'espérance et l'excellence. Extrait : « L'hymne de ma vie poussièreuse s'avance. Au-dans de mon cœur lié à des angoisses quotidiennes. Qui m'aliènent en elles ; La République du monde me hante atrocement. Elle est bouleversante, menaçante et jalouse. L'armoire de mon cœur : C'est des pansesmentes rouges. Avec des drapeaux blancs. Flottant dans l'angoisse. Dans l'espoir de vivre au Château de Versailles ». Le recueil « Wa ! écoute » est disponible en version électronique. L'auteur encourage le public de se le procurer sur le site Edilivre. Il sera disponible en version papier d'ici deux semaines. Sa présentation aura lieu à la première quinzaine du mois de janvier 2017. Hermann Mizidy est un écrivain poète environnementaliste.

Rosalie Bindika

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE

Mondessa, une première sur les planches à l'IFC

Texte inédit de Serge Eugène Ghoma Boubanga, *Mondessa*, une tragédie-comédie, a été présentée le 09 décembre à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville.

Coup d'essai-coup de maître, la première pièce de théâtre de Serge Eugène Ghoma Boubanga, a été une grande réussite au point de susciter l'adhésion de tous les spectateurs venus très nombreux. Il a fallu une année de préparation pour que son metteur en scène, Arsène Fortuné Bateza, passe à l'action avec 16 acteurs de la compagnie Tune comédie.

De quoi parle-t-on dans *Mondessa* ? En des temps très lointains, le royaume de Mondessa prospérait grâce à la pêche, à l'agriculture et au commerce du bronze. Les hommes et les femmes participaient ensemble à la vie de la collectivité. Un nouveau roi monta sur le trône ; c'était le règne de l'abondance et de la prospérité. Les lois du royaume, héritées de généra-



L'auteur de *Mondessa* saluant le metteur en scène Arsène Fortuné Bateza et sa compagnie pour la réussite du spectacle *CP Kinzenguelé* publiques.

tions en générations, s'imposaient à tous, y compris aux monarques. A mesure que passaient les ans, le nouveau roi, devenu quinquagénaire, s'engagea dans des rêveries solitaires qui l'amènèrent à défier les lois et à vouloir braver le temps.

La leçon à tirer, a déclaré le metteur en scène, c'est l'amour. Une ouverture sur l'altérité. C'est une invite à la démocratie, à aimer son peuple, à ne pas outrepasser les lois, et à garantir la justice et l'équité dans la gestion des affaires

grand moment de théâtre auquel je viens d'assister. Je suis très heureux que ces jeunes acteurs qui pour la plupart commencent à peine à monter sur scène aient pu donner une vie aussi intense à ce texte. Je ne peux que me réjouir et leur souhaiter bonne chance dans leur carrière ».

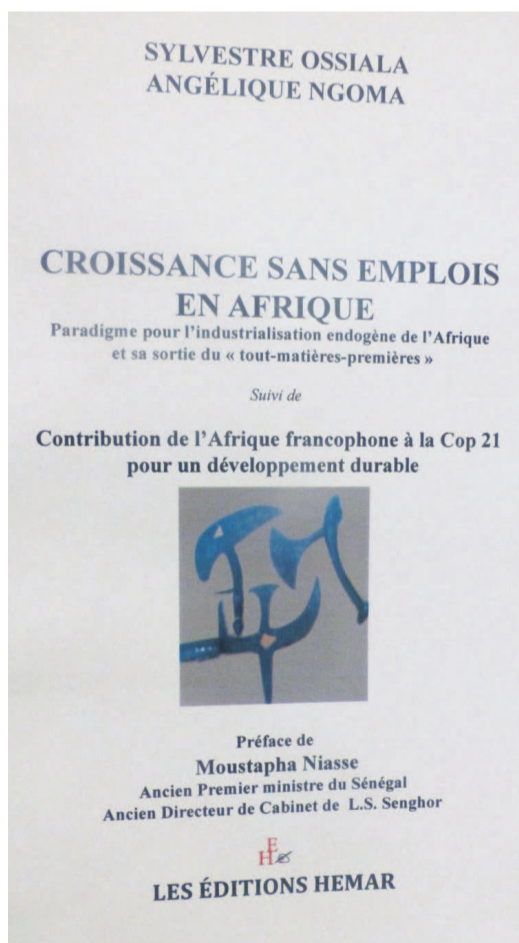
Mondessa, a-t-il ajouté, c'est un peu un regard critique sur les responsabilités. C'est l'histoire d'une société, d'un épanouissement et d'une fin. C'est une histoire qu'ils ont voulu un peu critique, mais c'est aussi une histoire grave, parce que la vie est faite des choses graves et ce sont les choses graves qui éduquent. C'est donc un drame qui devrait amener la communauté à tirer les leçons de cette belle histoire. « *Souhaitons à ces artistes de renouveler leur excellente prestation dans d'autres salles, pourquoi pas d'autres lieux* », a-t-il déclaré.

Bruno Okokana

VIENT DE PARAÎTRE

Sylvestre Ossiala et Angélique Ngoma publient « Croissance sans emplois en Afrique »

Sylvestre Ossiala et Angélique Ngoma ont logé dans cent soixante-dix-sept pages des problématiques importantes constituant l'ouvrage intitulé : « Croissance sans emplois en Afrique : paradigme pour l'industrialisation endogène de l'Afrique et sa sortie du tout-matières-premières », paru aux Editions Hemar.



La couverture de l'ouvrage

« *ses artisans, si talentueux et si ingénieux ?* », peut-on lire à la quatrième de couverture de l'ouvrage.

En proposant les voies de sortie de l'atypisme des économies africaines, les auteurs de ce livre donnent à l'Afrique les moyens de son développement réel et l'opportunité d'être au diapason des autres continents et cheminer ensemble vers l'égalité véritable des peuples et l'équilibre de l'humanité.

Cet ouvrage, indiquent les auteurs, évoque les indicateurs de performance applicables à certains ministères, la place de choix

de l'artisanat dans le processus d'industrialisation endogène des Etats. Par ailleurs, ont-ils poursuivi, la formation du capital humain, la bonne gestion des plans de carrière des cadres et des hommes politiques, la tolérance, la méritocratie dans l'administration, l'instruction des femmes et leur responsabilisation, l'apport de la diaspora, la mise en œuvre effective de la francophonie politique et surtout économique... sont présentés comme des fertilisants de l'émergence et du développement de l'Afrique.

La francophonie économique, ont écrit les auteurs, donne le primat à l'agriculture et au tourisme dans le développement des Etats. Pour que ces deux secteurs socio-professionnels, ont-ils ajouté, assurent la croissance des économies tout en préservant l'emploi en leur sein, elle recommande que ces économies œuvrent à leur industrialisation de manière endogène en s'appuyant sur l'artisanat local.

Qui sont Sylvestre Ossiala et Angélique Ngoma ?

De nationalité congolaise, Sylvestre Ossiala est économiste et enseignant d'économie pétrolière à l'Université Marien-Ngouabi de Brazzaville. Actuellement, il est le deuxième vice-président de l'Assemblée nationale du Congo.

Angélique Ngoma, quant à elle, est gabonaise.

Elle a été plusieurs fois ministre, notamment du Travail et de l'emploi. Angélique Ngoma est actuellement députée et présidente de la commission « Environnement et développement » de la Chambre basse du Parlement gabonais.

Roger Ngombé

LIGUE EUROPA

L'Olympiakos pour Delarge et Osmanlispor, Manchester United pour les Verts, un choc Villarreal-AS Rome en 16^{es} de finale

Manchester United, verni, affrontera Saint-Etienne dans des 16es de finale de l'Europa League qui proposeront également des chocs entre prétendants au titre comme Villarreal - AS Rome ou encore entre Mönchengladbach et la Fiorentina, selon le tirage au sort effectué par l'Uefa le lundi à Nyon (Suisse).

Dzon Delarge et Osmanlispor connaissent leur adversaire pour ces 16e de finale et ce n'est pas un petit morceau qui les attend en février: le sextuple champion de Grèce en titre, l'Olympiakos Le Piré. L'ancienne équipe de Delvin Ndinga est un habitué de la scène européenne, contrairement au club turc, qui à est la deuxième participation après l'Intertoto 2005. Avantage donc aux Grecs en terme d'expérience, mais Delarge et ses coéquipiers seront avantagés par le tirage, puisqu'ils recevront au match retour. Tirage au sort clément pour Manchester United et scènes de retrouvailles à suivre. Ce double choc contre Saint-Etienne sera, en effet, marqué par le grand retour de Zlatan Ibrahimovic en France dans un match de club depuis qu'il a quitté le Paris SG cet été, et surtout par le duel de la fratrie Pogba entre Paul, milieu de terrain de United et son frère Florentin, défenseur à Saint-Etienne.

Les Red Devils, privé de Ligue des champions cette saison, vont à coup sûr jouer leur chance à fond dans la compétition pour sauver une saison mal embarquée. Car malgré leur recrutement XXL, ils ont raté le début du championnat, seulement 6es du classement à 13 points du leader Chelsea, et semblent largués pour décrocher le titre cette saison en Angleterre.

L'autre affiche de ces seizièmes de finale opposera la Roma à Villarreal. Les Romains, 2es de Serie A, ont une vraie carte à jouer cette saison pour décrocher cette C3. Mais face à la belle équipe de Villarreal, 4e de Liga l'an dernier, les coéquipiers de Francesco Totti devront faire attention.

Leurs compatriotes de la Fiorentina ont connu un sort similaire en tombant contre les Allemands de Mönchengladbach, 3es en phase de poules de Ligue des champions.

Parmi les autres favoris de la compétition, Tottenham, opposé à La Gantoise; Lyon, qui affrontera l'AZ Alkmaar ou encore le Zenit Saint-Petersbourg, qui fera face à Anderlecht, ont hérité d'un tirage plus aisé et devraient poursuivre leur route, s'ils évoluent à leur niveau.

La confrontation entre le club israélien Hapoel Beer-Sheva et le club turc de Besiktas, endeuillé par un double attentat à proximité de son stade ce week-end, va poser de son côté des questions sur le plan sécuritaire.

Camille Delourme

PROTECTION DES BIENS CULTURELS

Les Congolais sensibilisés aux enjeux de la convention de 1954

Les travaux de réflexion sur l'avenir du patrimoine national de la République du Congo, à travers la Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé adoptée à la Haye (Pays-Bas), en 1954, ont été ouverts par Emma Mireille Opa Elion, directrice de cabinet du ministre de la Culture et des arts, le 09 décembre dernier au siège dudit ministère.

Dans son mot préliminaire, Nicole Matsanga Bambi, directrice des Musées, monuments et sites historiques, a déclaré que c'est dans le cadre de la mise en œuvre du programme des activités culturelles du biennium 2016-2017 appuyé par l'Unesco que s'inscrit ce projet. L'objectif : sensibiliser les parlementaires, la force publique et le public sur les enjeux de la convention ; présenter l'intérêt de ratifier la convention 1954 par la République du Congo. Il s'agira pour les communicateurs et participants de réfléchir sur les différentes causes de dégradation du patrimoine en cas de conflit, de montrer l'intérêt de la convention de 1954 afin de justifier son processus de ratification.

Chaque fois comme après le passage d'une tempête, le patrimoine congolais est rasé et emporté avec son identité. Il faut agir. « Conscient de ce que représente ce patrimoine à la fois pour nous et pour nos progénitures, des ac-

tions urgentes s'imposent et nous inscrivons aujourd'hui dans ce processus de ratifications des mesures internationales afin de ne plus replonger dans ce scénario lugubre. »

Pour la représentante de l'Unesco en République du Congo, Ana Elisa de Santana Afonso, la tenue de cet atelier, réitère la volonté du gouvernement de la République du Congo de préserver et de mettre en valeur le patrimoine national, même en cas de conflit armé.

La République du Congo n'est pas encore signataire de la Convention de 1954. Pourtant, par le passé, le patrimoine culturel et naturel du Congo a été l'objet des dégradations et de destructions irréparables. D'où l'importance de ratifier cette Convention, une manière de renforcer les dispositions normatives prises par le gouvernement, notamment la ratification de certaines conventions internationales et l'adoption des textes juridiques comme la Loi n°9 de 2010 portant orientation de la politique culturelle en République du Congo et la Loi n°8 de 2010 portant protection du patrimoine national, culturel et naturel en République du Congo.

Les citoyens congolais des villes de Sibiti, Owando et Kinkala se rappellent certainement avec regret et nostalgie, de leurs mu-



La directrice de cabinet du ministre de la Culture et des arts, entourée de la représentante de l'Unesco (à gauche) et de la directrice des musées (à droite)

sées détruits et spoliés lors des différentes troubles socio-politiques qui le pays a connus. La jeunesse de ces villes ne pourra plus jamais s'en inspirer et apprécier les créations contemporaines des Trésors uniques produits par les mains de maître de leurs ancêtres. Les jeunes seront privés du savoir des objets et mobiliers du quotidien, ils seront ignorants sur les mythes, les croyances et les rites qu'incarnaient les sculptures et les masques exposés dans ces musées. Avec la destruction préméditée d'un musée, d'une réserve, d'une forêt sacrée ou d'un palais royal, c'est bien une partie d'un peuple qui se meurt, c'est bien une atteinte au respect de la diversité culturelle. C'est un élément constitutif de l'identité d'un peuple qui devient muet pour les générations futures. Ces objets et biens culturels renflouent le mar-

ché illicite de l'art. Le Congo et l'Afrique s'appauvrissent de leur patrimoine, des témoins et des sources de leur histoire.

Enfin, elle a marqué la disponibilité de l'Unesco de continuer à soutenir les efforts du gouvernement du Congo visant à promouvoir le secteur de la culture, comme un des leviers du développement durable. Ouvrant les travaux, la directrice de cabinet du ministre de la Culture et des arts, Emma Mireille Opa Elion, a reconnu qu'au plan culturel, c'est toute l'idée même de la civilisation qui recule. En effet, les valeurs qui devaient être défendues avec acharnement ont été purement et simplement méprisées à travers, entre autres, la destruction des biens culturels qui pourtant sont porteurs de l'identité et de la richesse de l'Afrique.

« Le Congo, notre pays, comme

d'autres, a traversé des forts moments de turbulence sociopolitique ces dix dernières années. Méconnaissant sa valeur, les différentes parties dans les conflits fratricides ont détruit leur patrimoine culturel, témoin de leur identité. L'Unesco, après avoir constaté qu'au cours des conflits armés, le patrimoine culturel de certains pays subissait de graves dommages, a adopté, en 1954, la convention portant protection des biens culturels en cas de conflits armés. Cette convention n'a pas encore été ratifiée par notre pays », a-t-elle précisé.

Le gouvernement congolais, dans sa politique de modernisation des infrastructures urbaines, a intégré la réhabilitation de plusieurs sites et monuments historiques victimes de la barbarie humaine. Il s'agit entre autres de : la basilique Sainte Anne, l'Eglise protestante de Poto-Poto, l'esclave libéré dit Ondongo très fâché...

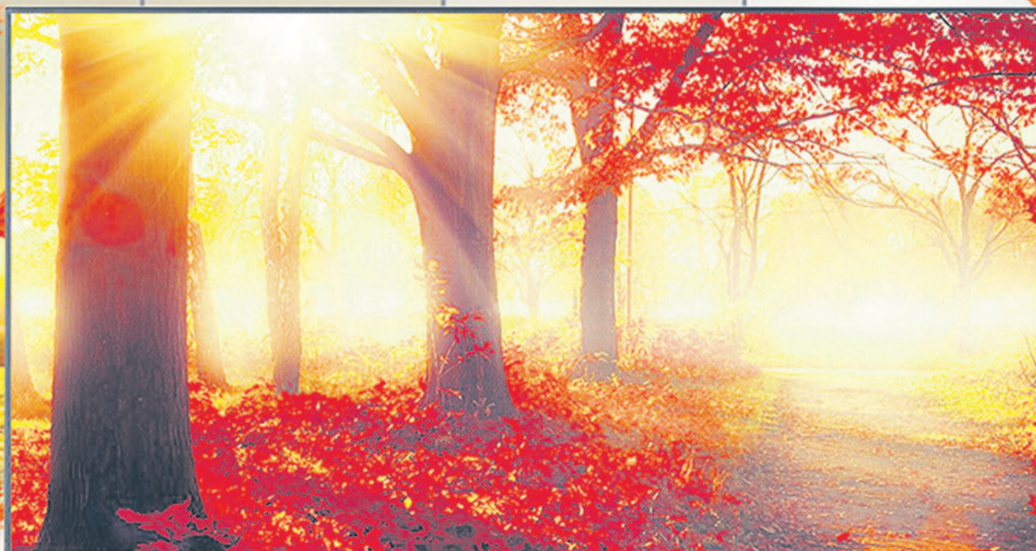
Notons que la ratification de cette Convention est d'un grand intérêt pour le Congo du fait qu'elle assure une protection internationale du patrimoine culturel nationale et permet au Congo de bénéficier d'une assistance en temps de conflit et en période post conflit. Qu'elle favorise la formation du personnel en protection de biens culturels en période de conflit.

Bruno Okokana


BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant Allemand des téléviseurs débarque au Congo chez Burotop Iris !



LED 32" HD: 159 000 Fcfa | **LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa** | **LED 55" FULL HD SMART: 599 000 Fcfa**
LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa | **LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa**

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 5

PARC NATIONAL DE LA LOMAMI

Une aire protégée à cheval entre le Maniema et la Tshopo

Huitième de la RDC et première depuis quarante ans, dont la création a été célébrée à l'occasion de sa présentation la soirée du 10 décembre dans la salle Virunga de l'Hôtel Memling, elle renferme plus de cinquante espèces de grands mammifères parmi lesquelles figurent certaines emblématiques telles que le bonobo, l'éléphant de forêt, l'okapi, le bongo et le léopard.

Créé le 19 juillet dernier par un décret du Premier ministre Matata Ponyo, le Parc national de la Lomami (PNL), a souligné le secrétaire général du ministère de l'Environnement, de la Conservation de la nature et du développement durable, s'étale sur 8 874 km². Représentant le ministre à cette soirée de célébration, il a de manière sommaire entretenu l'assistance sur « la politique de conservation de la RDC et le décret portant création du PNL ». Il a d'entrée de jeu relevé que la RDC est au nombre des dix pays du monde qui compte une méga biodiversité, à savoir qu'il rassemble 50 à 60% des espèces de faune et flore actuellement recensées sur la planète. Il a du reste affirmé que la conservation de cette biodiversité est gérée de façon intégrée.

Dans sa présentation technique du site précédée par celle de l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN) et de ses attributions, le Dr Cosma Wilungula a, de manière plus détaillée, encore renseigné la salle sur le processus de création et la situation du PNL. Le projet TL2 mené par la fondation Lukuru a soutenu le directeur général de l'ICCN, qui a porté à la création du parc remonte à 2007. Il tire son nom du fait qu'il englobe la rivière Lomami située au centre de l'aire explorée et inclut des parties du bassin Lualaba vers l'est et du bassin Tshuapa vers l'ouest. Par ailleurs,



Une vue partielle du PNL

le PNL pourvu d'une zone tampon et des périphériques habités par les différentes communautés compte une biodiversité surprenante avec notamment, en plus des espèces emblématiques susmentionnées, le paon congolais, le colobe rouge ainsi qu'une variété remarquable de primates avec treize espèces et sous-espèces de primate diurne recensées. Par ailleurs, il a évoqué la découverte d'une nouvelle espèce de singe, notamment le Lesula (*Cercopithecus lomamiensis*). Et d'affirmer que la menace principale dans la région est la chasse commerciale, le Dr Cosma a loué la franche collaboration du projet Lukuru mené par les scientifiques John et Terese Hart avec les populations locales pour la création du PNL. « Des actions en faveur des communautés sont suffisamment définies, notamment l'amélioration de la qualité des routes de desserte agricole », a-t-il souligné, sans compter la création des étangs pour compenser la pêche. Et d'ajouter : « Nous ne conservons pas juste pour un besoin de conservation, mais nous conservons pour le bénéfice de la popu-

lation ». Ainsi, le parc comprend 887 400 ha d'habitat naturel à lui seul sans village ou autre habitation humaine. Il s'étend sur les provinces de la Tshopo et du Maniema, au sud de Kisangani et au nord-ouest de Kindu, chefs lieux respectifs des deux provinces.

Soutien des partenaires

La cérémonie officielle de présentation du PNL organisée à la demande du gouverneur du Maniema avait pour visée d'en souligner l'importance et de démontrer le rôle crucial que peut avoir la conservation de la nature en RDC. De souligner ici que le pays renferme la moitié de la forêt tropicale d'Afrique. Aussi a-t-il exprimé dans son allocution ses félicitations et sa reconnaissance à tous les artisans de l'existence du parc. Ce, en commençant par le chef de l'État dont il a rappelé le souci de sauvegarde de la nature et de l'humanité stimulant l'initiative à travers son objectif de conservation, quitte à porter de 10 à 17% la superficie des aires protégées de la RDC. Les ambassadeurs d'Allemagne, de l'Union européenne et des États-Unis ont, dans

leurs interventions respectives, dit les raisons militent en faveur du soutien à la création du parc et renchérit les propos de leurs prédécesseurs. Ainsi, la chef de coopération allemande a notamment prié l'assistance de réfléchir le suivant proverbe indien : « Ce n'est que lorsque le dernier arbre sera abattu que le dernier fleuve sera pollué, que le dernier poisson sera pêché, ce n'est qu'alors et alors seulement, que l'homme comprendra que l'argent n'est pas comestible ». Ceci devrait attirer notre attention sur la valeur de la nature, a-t-elle dit, déclarant en sus qu'il est essentiel de protéger le « trésor » que représente le PNL condamnant le braconnage et la coupe illégale des arbres. Du reste, elle a évoqué l'appui de l'Allemagne et de la Banque mondiale au fonds fiduciaire dénommé Fonds Okapi pour la conservation de la nature en RDC avec pour but d'assurer le financement durable des actions de conservation et de protection de la biodiversité notamment des aires protégées dont le PNL. L'ambassadeur de l'Union européenne a, entre autres, parlé de 120 millions d'euros pourvu pour cinq parcs dont une partie va contribuer à améliorer les conditions de vie des populations riveraines. Quant au diplomate américain, il a souligné le soutien apporté depuis 20 ans à la RDC via le programme régional de l'environnement pour l'Afrique centrale financé par l'Usaid, le Carpe.

En sus des investissements chiffrés à 125 millions de dollars investis au cours des trois dernières années dans les forêts du bassin du Congo dont la majeure partie est revenue à la RDC, il a souligné le rôle clé joué par les scientifiques américains John et Terese Hart de la Fondation Lukuru dans la création du PNL.

Nioni Masela

JOURNÉE DES DROITS DE L'HOMME

L'Unesco prône l'accès de tous à l'éducation

Irina Bokova l'a tenu pour le plus puissant moteur de développement humain, de respect et de tolérance dans son message délivré en fin de semaine à l'occasion de la célébration du 10 décembre.

La directrice générale de l'Unesco a tenu à souligner combien son institution est engagée à garantir les droits de l'Homme. Quitte à agir, soutient-elle, « sur tous les plans en vue de doter chacun, homme ou femme, des moyens de défendre ses propres droits et ceux des autres ». Fort de la conviction que « la pleine réalisation des droits de l'Homme suppose l'accès de tous à l'éducation », l'Unesco le tient dès lors pour. « Notre plus puissant moteur de développement humain, de respect et de tolérance », affirme-t-elle. Et de soulever à cet effet : « Nous menons des actions pour défendre la liberté d'expression et d'information et favoriser la sécurité des journalistes ; nous accordons une grande importance à la défense du droit de chaque femme et de chaque homme à prendre part à la vie culturelle et à s'enrichir des cultures des autres pour mieux vivre ensemble ; nous nous engageons aussi à partager les progrès des recherches scientifiques au profit de tous ».

Pour Irina Bokova, les conditions de vie précaires enregistrées désormais de par le monde, avec des millions de femmes et d'hommes forcés d'abandonner logis et biens au péril de leur vie et de celle de leurs familles en quête d'un avenir meilleur sont inacceptables. Ceci autant que les dé-

placements de populations sans précédent dans chaque région du globe de sorte que partout les plus pauvres et les plus marginalisés continuent de souffrir encore plus. Aussi, en appelle-t-elle à une action concertée des gouvernements et de la communauté internationale. Elle est encore plus d'avis que cette situation fort déplorable « exige que chacun de nous se lève pour défendre les droits d'autrui ». Une opération qu'elle estime « essentielle pour la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, pour concrétiser la promesse de ne laisser personne pour compte ».

Et de paraphraser l'illustre Nelson Mandela, la directrice générale de l'Unesco rappelle ici qu'« être libre, ce n'est pas seulement se débarrasser de ses chaînes ; c'est vivre d'une façon qui respecte et renforce la liberté des autres ». Dès lors, il est établi, renchérit-elle, que « défendre les droits d'autrui, c'est défendre notre humanité commune ». Il n'en saurait être autrement, soutient-elle, « dans le monde troublé qui est le nôtre », jugeant cette solidarité plus importante à ce jour qu'autrefois quitte à « célébrer la diversité qui enrichit nos vies et défendre les valeurs qui nous rassemblent ». Irina Bokova est bien d'avis que cette pensée « doit être nourrie, enseignée, défendue, par chacun de nous dans sa vie, grâce au respect mutuel, à la compréhension et au dialogue ». Convaincue « qu'ensemble nous consoliderons les fondements de sociétés plus inclusives, pacifiques et tolérantes ».

N.M.

CÉNI

Lancement de l'enrôlement des électeurs dans douze provinces

L'objectif de cette action est de mettre à disposition, le 31 juillet 2017, un fichier électoral fiable et prêt à prendre en charge tous les scrutins.

Après le lancement au mois de juillet de l'opération pilote dans la province du Nord-Ubangi, la Commission électorale nationale indépendante (Céni) vient de passer à la vitesse supérieure. Cette fois-ci, elle vient de lancer l'opération d'identification et d'enrôlement des électeurs dans douze provinces du pays. C'est au cours d'un point de presse organisé le 11 décembre à la maison des élections à Kinshasa que le président de cette institution a annoncé cette nouvelle qui donne la mesure de l'ambition de la Céni à fiabiliser le fichier électoral en prévision des prochains scrutins. Les opérations se feront simultanément avec la délivrance des cartes d'électeurs dans huit provinces, a indiqué Corneille Naanga.

La Céni ira progressivement dans cette dynamique en tenant compte des spécificités et des difficultés auxquelles elle est souvent butée dans certaines provinces. Pour l'entame de cette phase des opérations d'enrôlement, huit provinces ont été

ciblées pour donner le ton. Il s'agit des provinces ci-après : l'Équateur, le Sud-Ubangi, la Mongala, la Tshuapa, le Nord-Kivu, le Sud-Kivu, le Haut-Katanga et le Haut-Lomami. À ces huit provinces vont s'ajouter d'autres, en l'occurrence le Maniema, le Lualaba et la Tanganyika où la même opération est censée être lancée ce 14 décembre. Tandis que pour la province de l'Ituri, ou la formation des agents électoraux se poursuit, l'opération d'identification et enrôlement des électeurs est prévue pour la semaine prochaine.

La Céni entend mettre à contribution les leaders locaux afin que ces derniers influent sur les comportements de leurs compatriotes réputés réfractaires à ces genres d'opérations dont ils ne saisissent pas la quintessence. Entre-temps, dans les contrées insécurisées de l'Est, l'apport de la force publique est requis pour contribuer à la restauration de l'autorité de l'État de sorte à permettre un déroulement serein de l'opération. L'objectif de cette opération, ainsi que l'a laissé entendre Corneille Naanga, est de mettre à disposition, le 31 juillet 2017, un fichier électoral fiable et prêt à prendre en charge tous les scrutins.

Alain Diasso

CPI

Huit ans de prison requis contre Jean-Pierre Bemba pour subornation de témoins

Le procureur a requis huit ans de prison à l'encontre de l'ancien vice-président congolais, Jean-Pierre Bemba, reconnu coupable par la Cour pénale internationale (CPI) de subornation de témoins afin d'obtenir son acquittement dans son procès pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

«L'accusation recommande que Bemba soit condamné à une peine totale de huit ans d'emprisonnement», a déclaré le procureur dans un document publié dans la nuit de lundi à mardi. Jean-Pierre Bemba a été jugé coupable à la mi-octobre pour avoir influencé «de manière corrompue» quatorze témoins, présenté de fausses preuves et sollicité la déclaration de faux témoignages. L'ancien chef de guerre, ses avocats Aimé Kilolo et Jean-Jacques Mangenda ainsi que Fidèle Babala, un député du parti Mouvement de libération du Congo (MLC), et un témoin de la défense, Narcisse Arido, avaient versé de l'argent et donné des cadeaux à des témoins ou leur avaient promis une réinstallation et une sécurité en échange d'un faux témoignage devant la CPI. Le bureau du procureur a, par ailleurs, requis la peine totale de huit ans d'emprisonnement à l'encontre de M. Kilolo, de sept ans contre M.

Mangenda, trois ans contre M. Babala et cinq ans contre M. Arido.

Ancien riche homme d'affaires de 53 ans, M. Bemba a été condamné en juin à 18 ans de prison pour la vague de meurtres et de viols commis par sa milice, le MLC, en Centrafrique entre octobre 2002 et mars 2003. Celui qui est surnommé le «Mobutu miniature» a interjeté appel de sa condamnation fin septembre, dénonçant des «vices de forme» et évoquant notamment l'arrestation de son avocat durant le procès. Le procès connexe à cette affaire principale constitue le premier pour subornation de témoins de l'histoire de la CPI, lancé après que le bureau de la procureure a reçu une information de la part d'une source anonyme. L'ancien chef de guerre et ses deux avocats «ont mis sur pied un plan commun pour duper la chambre», avait souligné le juge Bertram Schmitt à la lecture du verdict en octobre.

Aimé Kilolo était chargé de leur donner les instructions («Voici ce que tu diras») et a effectué ou facilité le transfert d'argent, notamment aux témoins. Témoin agissant comme «intermédiaire», Narcisse Arido a recruté quatre des témoins corrompus, leur promettant 10 millions de francs CFA (environ 15200 euros) et un déménagement en Europe.

Avec AFP

HAUT-KATANGA

L'étau se resserre autour de Gabriel Kyungu

Le G7, regroupement politique membre du Rassemblement, prévient qu'en cas d'arrestation de l'ex-président de l'Assemblée provinciale du Haut-Katanga et leader de l'Unafec poursuivi pour offense au chef de l'État, il quittera la table des négociations directes en cours facilitées par la Cénco.



Gabriel Kyungu

L'étau se resserre sur l'ex-président de l'Assemblée provinciale du Haut-Katanga. Un réquisitoire introduit depuis le 29 juin dans cette institution par le procureur général près la Cour d'appel de Lubumbashi vise la levée de l'immunité de celui que les Katangais appellent affectueusement «Baba». Et pour cause ? L'intéressé est accusé d'avoir outragé la personne du chef de l'État dans une conférence de presse tenue au mois d'avril dernier en versant dans un excès de langage. Depuis lors, l'Assemblée provinciale a enclenché la procédure qui bute malheureu-

sement à l'absence du concerné aux plénières chargées de statuer sur son cas. Alors qu'il était prévu que les députés provinciaux statuent sur ce cas le 12 décembre, l'absence de Gabriel Kyungu a de nouveau contraint l'institution à surseoir la procédure et à reporter la plénière au 27 décembre prochain.

L'intéressé évoque des raisons de santé pour motiver ses absences lors des plénières organisées aux fins de statuer sur son cas. C'est sur ces entrefaites que son domicile situé au quartier Golf fut visité en début de semaine par des forces de police et de l'armée, apprend-on. Des combattants trouvés sur place ont été arrêtés et amenés vers une destination inconnue, rapportent des sources locales. Toutefois, aucune ne confirme l'enlèvement de «Baba» qui est resté cloîtré dans sa maison. Devant faire face à la dureté de la justice pour offense au chef de l'État, Gabriel Kyungu risque de s'en tirer avec une condamnation à l'instar de son compère Moïse Katumbi dont le jugement à charge risque de le priver de la présidentielle, pensent maints analystes.

Au G7, on qualifie d'acharnement l'action judiciaire initiée contre Gabriel Kyungu. Ce regroupement politique membre du Rassemblement prévient qu'en cas de son arrestation, il quittera la table des négociations directes en cours facilitées par la Cénco. C'est l'ancien ministre du Plan Olivier Kamitatu qui l'a fait savoir via son compte tweeter. Sur un ton ferme, il a dit que l'arrestation de Kyungu remettra fondamentalement la participation du G7 au dialogue.

Alain Diasso

DISPARITION

Le G7 et le Rassemblement orphelins de Charles Mwando Nsimba

L'ancien ministre de la Défense, Charles Mwando, et membre du Conseil des sages du Rassemblement est décédé à l'âge de quatre-vingts ans le 12 décembre en Belgique des suites d'une maladie dont il souffrait depuis deux mois.

Alors que le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement (plate-forme à laquelle appartient le G7) tente de négocier un consensus à la faveur des négociations qui se tiennent actuellement au Centre interdiocésain sous la médiation de l'Église catholique, un de ses cadres a choisi ce moment pour quitter la terre des hommes. Il s'agit de Charles Mwando Nsimba, jusque-là président en exercice du G7 et du parti Union nationale des démocrates fédéralistes (Unafed). Celui que ses pairs appelaient affectueusement le «Lion du Katanga» est, en effet, décédé le 12 décembre à Bruxelles en Belgique à cause d'une longue maladie.

D'après des sources proches de la famille du défunt, ce dernier était hospitalisé depuis plusieurs semaines dans la capitale belge, empêtré dans un coma profond avant de rendre l'âme. À en croire son fils, le député Christian Mwando, son père serait mort des suites d'une intoxication alimentaire. Dans les milieux politiques, on met en exergue les qualités politiques du défunt qui fut ministre pendant douze ans sous la deuxième République dans différents portefeuilles. «C'est vraiment une perte pour le Katanga et la RDC. Charles Mwando Nsimba fut un véritable homme d'État intègre pour son combat en faveur de la démocratie», a écrit l'ex-gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi.

Né à Moba (ex-Katanga) le 18 octobre 1936, le président du parti politique de l'Unafed



Charles Mwando Nsimba

aura joué un rôle de premier plan dans la lutte pour l'avènement de la démocratie et d'un État de droit en RDC. On retiendra notamment son attachement à la démocratie et à la Constitution de la RDC. Malheureusement, le vieux Charles est mort sans avoir goûté au fruit de son dernier combat, celui de l'alternance, qu'il a livré contre ses anciens alliés de la majorité présidentielle. Pour rappel, Charles Mwando Nsimba est revenu aux affaires en 2006 après l'élection de Joseph Kabila au terme d'une longue trêve observée sur la scène politique. Il a été successivement ministre des Transports, du Développement rural et de la Défense. En 2012, il est élu vice-président de l'Assemblée nationale. En septembre 2015, il décide de quitter Joseph Kabila avec d'autres formations politiques membres de la majorité présidentielle. Sept au total, ces partis vont former le G7 (groupe des 7 partis politiques) dont il sera le leader jusqu'à sa mort.

A.D.

SANTÉ

Le PEV à la recherche de 248,2 millions de dollars américains

Pour couvrir toutes ses activités planifiées en 2017, le Programme élargi de vaccination (PEV) de la RDC cherche un financement de l'ordre de 248,2 millions de dollars américains. C'est ce qu'a déclaré le Dr Guylain Kaya, directeur du PEV, au terme des travaux de la revue annuelle des activités du PEV pour l'année 2016 à Matadi dans la province du Kongo central.

Une fois mobilisé, ce financement permettra au PEV de couvrir plusieurs activités de la vaccination, notamment les aspects liés à l'approvisionnement en vaccins de qualité, la logistique, les prestations de services (PEV de routine et activités de vaccination supplémentaires), la surveillance épidémiologique, la communication du risque (incluant la mobilisation sociale et l'engagement des communautés) et la qualité des données.

«Après une année 2016 fort chargée avec de nombreuses épidémies enregistrées à travers le pays, des progrès notables ont été notés par la RDC en concordance avec les cibles du Plan d'action mondial pour les vaccins (GVAP) tels que le maintien du statut de pays libre de polio, l'implication financière du gouvernement dans les activités et l'achat des vaccins montrant une appropriation de plus en plus effective et l'introduction de nouveaux vaccins», a indiqué le Dr Dah Cheikh lors de son intervention au nom des membres du Comité de coordination inter-agence. Il a également réitéré l'engagement résolu des partenaires du ministère de la Santé publique à mobiliser davantage des ressources additionnelles afin de lutter contre la mortalité infantile dans le pays.

Pour pallier ce financement, il faut un effort budgétaire conséquent qui nécessitera un

décaissement de 248,2 millions de dollars américains couvrant plus de cent activités identifiées à mener sur la période de l'année 2017, le PEV s'est engagé, avec l'appui de ses partenaires, à s'attaquer avec efficacité aux problèmes prioritaires liés à la prestation des services tels que la faible proportion des zones de santé (24%) ayant réalisé au moins 80% dans tous les antigènes; la réduction du nombre élevé d'enfants non ou insuffisamment vaccinés dans les pays (environ 161.746 en DTC3), etc. Quant aux aspects logistiques, le PEV espère provisionner cent quatre-vingt-dix millions de dollars pour remédier à la faible disponibilité des vaccins et d'autres intrants, contribuer aux coûts opérationnels sur le terrain et renforcer la chaîne du froid sur l'ensemble du pays afin de vacciner encore des enfants congolais.



Les fonds permettront au PEV d'assurer une bonne vaccination à tous les enfants

«L'unité statistique que nous poursuivons est que chaque enfant congolais exposé à la maladie, où qu'il se trouve, puisse accéder au vaccin contre toutes les maladies évitables par la vaccination», avait souligné le Dr Mukengeshayi Kupa, secrétaire général à la Santé publique lors de l'ouverture de la revue annuelle. Il avait exprimé son inquiétude face à la «persistance du nombre toujours élevé des enfants toujours insuffisamment ou non vaccinés, dans des zones de santé où les couvertures vaccinales demeurent basses».

Aline Nzuzi

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

La RDC risque un effondrement socioéconomique

Depuis 2016, aucun des bureaux de l'Assemblée nationale (AN) n'a produit un rapport financier sur sa gestion, alors que le bureau de l'AN devrait incarner les valeurs de transparence, d'intégrité et de redevabilité, car elle est l'émanation du peuple congolais qui ne cesse de demander la bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques de l'État. Cette révélation troublante a été faite par le secrétaire exécutif de la Ligue congolaise de lutte contre la corruption (Licoco), Ernest Mpararo, à l'occasion de la cérémonie commémorative de la 11e Journée internationale de lutte contre la corruption.

À l'initiative du Réseau des parlementaires africains de lutte contre la corruption (Anac), de la Licoco) et d'autres structures privées et étatiques, la 11e Journée internationale de lutte contre la corruption, placée sur le thème « Unis contre la corruption pour le développement, la paix et la sécurité », a été célébrée le 9 décembre, dans la salle des spectacles de Palais du peuple. L'événement s'est déroulé en présence du Premier vice-président de l'Assemblée nationale et d'autres autorités du pays. Cette journée avait comme principal objectif de rappeler et de mobiliser les décideurs sur les principes de



Les intervenants à la 11e journée internationale de lutte contre la corruption

redevabilité, de la transparence, de l'éthique et de la bonne gouvernance afin de renforcer le mécanisme de lutte contre la corruption. Face à la problématique de la corruption érigée en système généralisé en République démocratique du Congo, le conseiller spécial du chef de l'État en matière de bonne gouvernance, le Pr Luzolo Bambi regrette l'inaction du pouvoir judiciaire pour sanctionner la corruption et lutter efficacement contre l'impunité. C'est ainsi qu'il a lancé un appel à la mobilisation générale de tous les Congolais pour combattre la corruption : « Plusieurs discours ont été prononcés sur les causes de corruption, plusieurs documents scientifiques, stratégiques de lutte contre la corruption ont été déjà publiés. La lutte contre la corruption aujourd'hui n'est

plus une question de loi, mais c'est un problème d'engagement de chaque Congolais dans sa structure mentale propre pour lutter contre la corruption et inverser la tendance pour maximiser les recettes au profit du bien-être de la population ».

De toute évidence, la RDC subit en permanence l'impact destructeur de la corruption dans ses différents secteurs de la vie nationale, allant de la petite à la grande corruption. Et ce, sans pour autant offusquer les autorités judiciaires du pays qui disposent des mesures coercitives pour réprimer tout acte de corruption. Conséquence : des millions de dollars (pouvant servir par exemple dans les secteurs sociaux de base) se volatilisent chaque année. Selon le coordinateur de la Cellule nationale contre

l'impunité au sein du ministère de la Justice, une enquête menée auprès du Parquet général près la Cour d'appel de Matete et de la Gombe dans la ville de Kinshasa révèle que sur les cinq dernières années, il n'y a que 0.09 % d'infractions de corruption qui ont été poursuivies dans ces deux juridictions de la ville de Kinshasa. Les deux Parquets généraux de Kinshasa ne peuvent cependant pas nier l'existence des dossiers de corruption alors que les médias nationaux comme internationaux publient très régulièrement des scandales liés à la corruption en RDC.

Tenez, on estime à plus de 500 millions de dollars dilapidés dans le dossier des infrastructures construites dans le cadre du contrat chinois à Kinshasa et au Katanga. Les conclusions accablantes de la Commission d'enquête Mayobo sur le dossier de la fibre optique, l'affaire Fond de promotion d'industrie (FPI), dont plus de 140 millions de dollars, continuent à circuler entre les mains des politiciens en termes de crédit non remboursé ; on peut ajouter sur cette liste non exhaustive l'affaire Fonds d'investissement américain OCH-ZIEF, Panama Pampers, l'affaire de 880 millions de dollars des royalties,

le dossier BGFI Bank-Céni, la gestion opaque de la Gécamines et de la Régie des voies aériennes (RVA). Tous ces exemples parmi tant d'autres dossiers dénoncés par les médias nationaux et internationaux devraient motiver et amener les autorités judiciaires à ouvrir des enquêtes ou des actions judiciaires contre les présumés auteurs. Confrontée à ce sombre tableau, la RDC est loin de sortir du bout du tunnel.

Aussi la Licoco tire-t-elle la sonnette d'alarme pour alerter l'opinion publique sur les conséquences dévastatrices de la corruption. Selon le secrétaire exécutif de la Licoco, Ernest Mpararo, l'heure est grave. La situation est délicate. Pour y remédier, il exhorte les décideurs au bon sens, sinon la RDC risquerait de disparaître sur la carte de l'Afrique. Il est établi par les Nations unies que la corruption s'attaque aux fondements des institutions démocratiques en faussant les élections, en corrompant l'État de droit et en créant des appareils bureaucratiques dont l'unique fonction réside dans la sollicitation des pots de vin. Elle ralentit le développement économique et contribue à l'instabilité gouvernementale.

Martin Engimo

NUMÉRIQUE

Des « jeunes pousses » à l'assaut de l'Afrique centrale

La Banque mondiale a noté avec satisfaction la montée encourageante des entrepreneurs numériques d'Afrique de l'Ouest et centrale. Cette partie de la région a accumulé un retard à cause de la lenteur de la connexion Internet, du sous-développement des réseaux professionnels et du coût de transport peu attractif.

Les derniers obstacles à l'innovation du numérique sont en train d'être levés, libérant ainsi un secteur en pleine croissance dans l'est de l'Afrique depuis près d'une décennie. Cet engouement s'explique par la percée technologique qui offre désormais de nouvelles opportunités à la région. En matière de numérique, le Sénégal constitue la locomotive de l'Afrique subsaharienne. Le pays de Senghor compte entre 12 à 13 millions d'abonnés. Du côté de la Banque mondiale (BM), un programme a vu le jour pour accompagner pendant six mois les entrepreneurs. Concrètement, il s'agit de les aider à mettre au point et à commercialiser des produits et services numériques innovants. « Lentement mais sûrement, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale veillent aussi au développement de leurs jeunes pousses numé-

riques, et ces start-ups locales, par leurs innovations technologiques et les revenus qu'elles génèrent, ont le potentiel de transformer le paysage économique de la région ».

Il est question de promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat dans le numérique. Le programme prévoit d'accompagner un total de 40 entrepreneurs d'Afrique de l'Ouest et centrale sélectionnés au terme d'un processus rigoureux qui consiste à évaluer la viabilité et la « bancabilité » de leurs projets. « Les entrepreneurs ne bénéficient pas d'un puissant réseau qui leur permettrait d'échanger les meilleures pratiques et de chercher ensemble des solutions à des problèmes communs ». Cela explique la difficulté à exporter leurs entreprises au-delà du marché national. Puis, il s'ensuivra une formation de sept jours en immersion à Dakar, la capitale du Sénégal. Enfin, il est prévu un coaching personnalisé et des conseils de mentors expérimentés durant 24 semaines. Comme l'explique la BM, les innovations numériques sont faciles à exporter avec la disponibilité d'Internet. Les entreprises peuvent accéder directement à un marché mondial mais il faut avoir les bons outils et la formation adéquate.

Laurent Essolomwa

DIVISION 1/ZONE CENTRE SUD

Mazembe désillusionné à domicile par Sanga Balende

L'on s'attendait à une partie très disputée, le 12 décembre, au stade Kamal City de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, entre les deux clubs favoris de la zone de développement centre sud du championnat national de football, le TP Mazembe et Sa Majesté Sanga Balende.

La victoire a choisi le camp du club de Mbuji-Mayi. Et pourtant, Jonathan Bolingi a ouvert la marque sur penalty à la 40e minute, sanction consécutive à la faute de main du défenseur Mulumba Kabwita de Sanga Balende dans la surface de réparation. Mais dans les temps additionnels de la première période, soit à la 45e minute, l'Ivoirien Idrissou égalise de la tête sur un centre de Bissue.

À la pause, les deux équipes sont à égalité d'un but partout, mais à la 53e minute, Lusiela Mandé permet à Sanga Balende de prendre l'avantage au tableau d'affiche en trompant le gardien de but Matampi de la tête à la suite d'un corner. Le score ne change pas jusqu'à la fin de la partie en dépit des multiples assauts des Corbeaux dans le camp des Anges et Saints du Kasai oriental.

Le gardien de but Ngeleka a su préserver sa cage d'un but égalisateur des joueurs de coach français Hubert Velud qui s'inclinent dans leur stade de la commune de Kamalon-



Sanga Balende, tombeur de Mazembe à Lubumbashi, le 12 décembre, en championnat national (photo d'archives)

do. Malgré cette défaite, Mazembe garde la tête du classement dans la zone centre sud avec 36 points déjà grappillés en quinze matchs livrés. Sanga Balende pointe à la deuxième position avec 33 points, devant CS Don Bosco (30 points), JS Groupe Bazano (20 points), FC Saint-Éloi Lupopo (20 points), Lubumbashi Sport (16 points), Océan Pacifique (13 points), Dibumba (12 points), FC Simba (10 points) et la lanterne rouge New Soger (1 point).

Capaco et Nika de Kasongo exclus...

Signalons que la Ligue nationale de football a pris la décision d'exclure deux équipes, notamment l'AC Capaco de Beni dans la province du Nord-Kivu et l'AS Nika de Kasongo dans la province du Manie-

ma. Ces deux équipes ne pourront plus poursuivre le championnat national dans la zone de développement est faute de moyens financiers. Alors que le championnat est en 10e journée dans cette zone, les deux équipes n'ont pu livrer que quatre rencontres, délaissées chacune par leurs gouvernements provinciaux respectifs alors qu'elles disputent le championnat national de football. L'instance organisatrice de la Division 1 a donc pris l'option d'abréger leur calvaire en les écartant de la compétition. La conséquence pour l'AC Capaco, par exemple, est qu'elle évoluera la saison prochaine dans le championnat local, après avoir passé pratiquement trois saisons dans l'élite du football national.

M.E.

RELIGION

La paroisse Notre-Dame de l'Assomption a célébré ses 63 ans d'existence

Présidée par Mgr Miguel Angel Olaveirri, évêque du diocèse de Pointe-Noire, la célébration de cet anniversaire, couplée à la cérémonie de remise de diplômes de bénédiction apostolique papale à 40 couples mariés dans cette paroisse située en plein centre ville de Pointe-Noire, a eu lieu le 11 décembre.

La messe dite en l'église Notre-Dame de l'Assomption marquant l'événement a été une occasion pour les 40 couples distingués par le pape François de renouveler leurs vœux de mariage. Une occasion aussi pour Louis Pambou, curé de cette paroisse, de rendre hommage à tous ceux qui ont contribué à son développement et de présenter par le président du conseil paroissial, Marcel Nsikou, les projets de réfection de Notre-Dame dont certains ont déjà été réalisés, notamment le dallage de la cour de la paroisse, la réfection de la grande salle, ou sont en cours de réalisation.

D'autres projets, à savoir l'étanchéité de l'église et la peinture intérieure et extérieure, la



La photo de famille après la messe

construction de la grotte mariale et de l'école primaire apostolique et autres seront réalisés dans les jours qui viennent en fonction des disponibilités financières.

Le texte de l'évangile du jour a été tiré de Mathieu 11, versets 2 à 11. Dans son homélie, Mgr Miguel Angel Olaveirri a exhorté l'assemblée à se préparer en ce temps de l'Avent pour recevoir le Christ dans son cœur et par

des actes de charité. Il a invité à se convertir et à être attentif aux autres. L'évêque a insisté sur le dialogue et la fidélité dans les couples avant d'encourager l'initiative de la paroisse Notre-Dame d'organiser la cérémonie de remise de diplômes de bénédiction papale, qui est une occasion de célébration des anniversaires de mariage, un moment de prise de conscience des engagements du

couple.

Saluant cette initiative, M. Nzolani, président diocésain du mouvement des foyers chrétiens, a émis le souhait que cette cérémonie s'élargisse aux autres paroisses du diocèse de Pointe-Noire. La raison première de cette cérémonie, a expliqué l'abbé Louis Pambou, est de rassembler les couples, leur permettre de renouveler leurs vœux de mariage

et faire passer un message à tous sur la nécessité d'être fidèle et de persévérer dans le mariage. «C'est en même temps une prière pour la solidité des couples», a-t-il précisé.

Dans son mot de clôture de la messe, Mgr Miguel Angel Olaveirri a invité l'assemblée à la solidarité, et il a assisté les prisonniers et certaines structures comme le Centre d'accueil des mineurs, en ces moments des fêtes. Cela, par des dons en nature ou en espèce à déposer au secrétariat de l'évêché auprès de l'abbé Elmarid Tchibinda. Un reçu sera remis à tous les donateurs.

L'église Notre-Dame d'Assomption existe depuis décembre 1953. Implantée à l'époque en citée européenne sur une superficie de 10.400 m², ses travaux de construction lancés en 1952 ont duré 18 mois. Son chantier a reçu la visite du général Charles de Gaulle. Le père Ernest Ozonne est le premier curé (1954-1976) de cette paroisse qui est l'une des plus grandes du diocèse de Pointe-Noire.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

TCHIMBAMBA

Journée portes ouvertes à l'orphelinat Cœur céleste

Afin de soutenir l'orphelinat Cœur céleste de Pointe-Noire, une journée portes ouvertes a été organisée le 10 décembre au siège dudit orphelinat situé à Tchimbamba dans le 1er arrondissement Émery-Patrice-Lumumba.



Les enfants de l'orphelinat Cœur céleste en compagnie d'une donatrice Crédit photo «Adiac»

Depuis 1994, l'association Halte sida que dirige sa présidente fondatrice, Célestine Bagniakana, ne cesse de mener des actions à l'endroit de l'enfance vulnérable en général et des orphelins du sida en particulier. Des dons divers sont faits aux enfants (fournitures scolaires, cadeaux et vivres à Noël, pâques, etc.). Soucieuse de l'avenir des enfants, l'association Halte sida s'est dotée avec le concours des donateurs et partenaires d'un orphelinat pour mieux s'occuper des enfants en difficulté. L'orphelinat Cœur céleste compte à ce jour vingt-deux pensionnaires âgés de 2 à 14 ans, tous inscrits dans les écoles publiques de la place où ils suivent leur formation complétée par les répétiteurs. Cependant, la journée portes ouvertes à laquelle ont été conviés les donateurs est l'une des activités qui participent au fonctionnement de l'orphelinat. À cet effet, divers objets (calebasses, gâteaux, nattes, etc.) ont été vendus et achetés par les donateurs et partenaires en soutien à l'œuvre caritative. Des donateurs ouvrent leur cœur pour

soutenir l'œuvre philanthropique, à l'instar de M. Pierre Bellerose, le Rotary Club, Mme Claude Vic, l'école française Charlemagne et de nombreux autres donateurs. Plusieurs promesses de dons ont été faites par les partenaires touchés par la compassion. Un médecin conseil suit les enfants qui bénéficient aussi de l'assistance du juge des enfants. Des veuves et de nombreux bénévoles viennent régulièrement soutenir cette action de cœur. En janvier prochain, l'orphelinat Cœur céleste va initier une formation en hôtellerie, coiffure, couture, pâtisserie, cuisine à l'endroit des jeunes filles de Pointe-Noire et des douze filles venues des districts de Louingué, Boko, Louomo dans le Pool afin de favoriser leur réinsertion sociale. Ces journées portes ouvertes vont se poursuivre les jours à venir pour soutenir l'œuvre caritative, a rassuré Célestine Bagniakana. Un groupe de danse tradi-moderne et le groupe gospel Les Célestes ont agrémenté l'activité.

H.B.M.

SNE

Les abonnés et les responsables de la société appelés à dissiper les malentendus

La campagne d'information et de sensibilisation sur les services et prestations de la Société nationale d'électricité (SNE) a été lancée le 9 décembre au siège de l'arrondissement 1 Lumumba de Pointe-Noire. Une rencontre a été initiée par l'Association de défense des droits de consommateurs du Congo (ADDCC) pour dissiper les malentendus et les incompréhensions entre la société et les consommateurs. Jean-Louis Banthoud, directeur de cabinet du préfet de Pointe-Noire, a pris part à l'activité.



La tribune officielle lors de la campagne de sensibilisation Crédit photo «Adiac»

« Comment calculer et réduire la consommation d'électricité », tel a été le thème de cet échange organisé par l'ADDCC en partenariat avec la SNE afin d'assainir les relations avec les clients. « À la suite des coûts parfois exorbitants de la facture, de la mauvaise qualité de l'électricité fournie, sans oublier les nombreux griefs adressés à la SNE, l'ADDCC a initié un plaidoyer à l'endroit des responsables de cette société dans le souci d'améliorer les relations entre les deux partenaires », a dit Jean-Claude Mabilia, président de l'ADDCC. Et d'ajouter que chaque consommateur a l'obligation de connaître ses droits car nous voulons amener le consommateur à réagir en citoyen averti et responsable.

Ainsi, Jean-Claude Bango, chef de service clientèle à la direction départementale de la SNE assisté d'Henri Okandze, chef de service technique à l'agence centre ville et de M. Samba, chef de service Zone B Mpaka, ont éclairé l'opinion sur diverses zones d'ombre et de nombreuses questions en suspens qui créent souvent l'incompréhension entre le client et la société d'électricité.

D'emblée, Jean-Claude Bango a dit qu'à la réception de la facture, le client doit vérifier son nom et son numéro de police. Le client doit payer ce qu'il consomme. Sa consommation est la quantité

d'énergie utilisée. Elle est mesurée en kilowattheure par un compteur d'énergie. Pour obtenir la consommation enregistrée par un compteur dans une période, il faut faire la différence des index relevés. Jean-Claude Bango plaide pour une gestion responsable du courant électrique en faisant des économies d'énergie, en éteignant les lumières par exemple si ce n'est pas nécessaire, en débranchant les appareils, la climatisation, etc.

Face aux nombreuses plaintes sur le comportement de certains agents de la SNE pour leur manque de professionnalisme et de formation, il a renchéri que cette situation n'est pas seulement propre à la SNE, elle concerne toutes les administrations ou services. D'où cette invite des

autorités au changement de mentalités et à la rupture. « Les clients n'ont pas le droit de donner de l'argent aux agents de la SNE sur le terrain. En cas de soucis, il est toujours demandé aux clients de s'approcher des services habilités de la SNE », a-t-il dit. Répondant à une interrogation sur les récurrents délestages, Henri Okandze a dit que le transformateur est fait pour supporter un certain nombre d'abonnés car un transformateur ne doit pas dépasser son seuil normal. Voilà pourquoi on fait des délestages programmés pour protéger les transformateurs et les équipements. Cette campagne de sensibilisation va se poursuivre le 16 décembre à Mvou Mvou, le 21 décembre à Tié Tié et le 28 décembre à Loandjili.

Hervé Brice Mampouya

FOOTBALL

Les arbitres retenus pour la CAN Total Gabon 2017

La Confédération africaine de football a publié la liste des arbitres qui officieront la 31e édition de la Coupe d'Afrique des nations Total Gabon 2017. Aucun Congolais ne figure parmi les 17 arbitres centraux et 21 assistants.

17 arbitres centraux : Ghead Grisha (Egypte); Youssef Essrayri (Tunisie); Yanny Sikazwe (Zambie); Bakary Papa Gassama (Gambie); Mehdi Abid Charef (Algérie); Daniel Frazet Bennett (Afrique du sud); Eric Arnaud Otogo Castane (Gabon); Alioum Alioum (Cameroun); Joshua Bondo (Botswana); Bamalak Tessema Weyesa (Ethiopie); Mahamadou Keita (Mali); Bernard Camille (Seychelles); Hamada el Moussa Nampianandra (Madagascar); Rédouane Jiyed (Maroc); Lemghaifry Bouchaab (Mauritanie); Malang Diedhiou (Sénégal); Denis Dembele (Côte d'Ivoire).

21 arbitres assistants : Tahssen Abo El Sadat Bedyer (Egypte); Anouar Hmila (Tunisie); Aboubacar Doumbouya (Guinée); Abel Baba (Nigeria); Abdelhak Etchiali (Algérie); Zakhele Thusi Siwela (Afrique du sud); Theophile Vinga (Gabon); Evariste Menkouande (Cameroun); Elvis Guy Noupue Nguengoué (Cameroun); Marius Donatien Tan (Côte d'Ivoire); Waleed Ahmed Ali (Soudan); Mohammed Abdallah Ibrahim (Soudan); Arsénio Chadreque Marengula (Mozambique); Jerson Emiliano Dos Santos (Angola); Redouane Achik (Maroc); Jean Claude Birumushahu (Burundi); Yahaya Mahamadou (Niger); Marwa Aden Range (Kenya); Djibril Camara (Sénégal); El Hadji Malick Samba (Sénégal); Olivier Safari Kabene (RDC).

J.G.E.

COOPÉRATION

Signature en janvier d'un accord avec deux clubs italiens dans le domaine de la préformation

Le Congo et l'Italie vont, courant mois de janvier collaborer, en vue de la promotion du sport au Congo

En janvier 2017, le ministre des Sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, se rendra en Italie pour signer des accords avec les clubs italiens, respectivement de Milan AC et d'Atalanta Bergamasca, dans le domaine de la préformation. C'est l'ambassadeur de l'Italie au Congo, Andrea Mazzella, qui l'a annoncé au sortir d'un entretien avec Léon Alfred Opimbat.

« La collaboration entre l'Italie et

sport. Aujourd'hui, on a fait encore un pas en avant. Le Congo et le ministère des Sports se proposent de signer des accords avec des sociétés italiennes de Milan et de l'Atalanta pour la préformation des athlètes congolais », a expliqué le diplomate italien. La préformation est un régime de formation de l'athlète qui permettra, sans nul doute, aux gestionnaires du sport notamment ceux du football de suivre l'évolution du joueur sans se tromper sur son âge réel et ses qualités. Cela règlera, assurément, le problème de la catégorisation.

Selon le document, l'enfant débutera

13 ans jusqu'à 17 ans) la phase décisive, qui le conduira vers une carrière professionnelle. « Cette fois-ci, nous focalisons l'attention sur la formation des jeunes, mais pas sur l'entraînement des équipes déjà formées », a rappelé l'ambassadeur d'Italie au Congo. Cette préformation va se dérouler dans tous les départements du pays. Car, les initiateurs du projet ont l'intention de placer ces centres sur tout le territoire national. « Le Congo s'est engagé dans la voie de la professionnalisation de son football, en misant sur le développement des centres de formation aux normes internationales contemporaines et la mise à niveau des encadreurs techniques », peut-on lire dans le projet de collaboration.

Andrea Mazzella et Léon Alfred Opimbat ont, en dehors du football, évoqué la possibilité d'organiser le tour du Congo de Cyclisme. Un projet qui tient à cœur le diplomate italien, d'autant plus que cette année, il avait réussi à réunir, pour la première expérience, les cyclistes de Brazzaville-Pointe-Noire en aller et retour.

« Maintenant, on veut aussi relier le nord du pays. Donc, faire un parcours Brazzaville - Ouesso et après, réaliser le rêve de tout Congolais: faire le tour du Congo. Parce que je pense que la République du Congo mérite tout à fait son tour de cyclisme. Et c'est sur cette hypothèse que nous travaillons avec le ministre », a-t-il expliqué.

James Golden Eloué



Léon Alfred Opimbat échangeant avec Andrea Mazzella/Adiac

le Congo, entamée avant les Jeux africains, vise à promouvoir le

l'apprentissage dès l'âge de 8 ans et ce, jusqu'à 13 ans pour la première vague avant d'entamer (à partir de

BALLON D'OR 2016

Et de 4 pour Cristiano Ronaldo

Il était le grandissime favori : Cristiano Ronaldo a raflé son quatrième Ballon d'or lundi, récompensant une incroyable année marquée par son nouveau sacre en Ligue des champions avec le Real Madrid et le premier titre international du Portugal lors de l'Euro 2016.

Ronaldo, Messi, Ronaldo, Messi... Les deux hommes confisquent la distinction suprême depuis 2008, mais comment ne pas la remettre à «CR7» cette fois ? Il a lui-même salué «sa meilleure saison au niveau individuel et collectif» et une «année fantastique», dans un entretien avec le quotidien espagnol Marca mi-octobre.

Le mode de désignation du Ballon d'Or a changé cette année. Ce n'est plus la Fifa qui remet le trophée, mais le journal France Football, comme par le passé, après le vote de journalistes de 173 pays. Le résultat est le même qu'en 2008, 2013 ou 2014. Ronaldo, 31 ans, décroche pour la quatrième fois la prestigieuse ré-



Cette saison, CR7 a réalisé un formidable doublé C1-Euro, tremplin logique vers son 4e Ballon d'or (Francisco LEONG/AFP) Ryad Mahrez, 7e au classement du Ballon d'or, est le seul Africain de la liste avec Pierre-Emerick Aubameyang, 11e (AFP)

compense.

Au palmarès, il reste derrière Lionel Messi, ce qui doit sans doute agacer le Portugais, redoutable compétiteur. Son rival du FC Barcelone et de l'Argentine a en effet été sacré à cinq reprises (2009, 2010, 2011, 2012, 2015).

Mais même si Messi a remporté le doublé coupe-championnat d'Espagne avec le Barça, il n'y avait pas match cette année. Le 28 mai, CR7 a remporté la troisième Ligue des champions de sa carrière, la deuxième avec le Real (2014 et 2016), pour compléter celle glanée avec Manchester United (2008).

Ronaldo a terminé meilleur buteur de l'épreuve pour la quatrième saison consécutive, avec 16 buts en 12 matches, et il détient toujours le record de buts inscrits dans la compétition européenne (96 en comptant les tours préliminaires). Surtout, moins de deux mois plus tard, un 10 juillet au Stade de France, le capitaine portugais a gagné le premier

trophée international de l'histoire de son pays, l'Euro-2016 face à la France, grâce à un petit but d'Eder dans les arrêts de jeu. Tout cela dans un scénario incroyable pour lui. Une sortie sur blessure, en larmes, dès la 25e minute. Puis son retour sur le bord du terrain, pour haranguer les siens et donner les consignes, tel un entraîneur.

«Pour moi c'est un grand honneur de recevoir mon quatrième Ballon d'Or. L'émotion est comme pour le premier, c'est un nouveau rêve qui se réalise, je n'aurais jamais imaginé dans ma vie remporter quatre fois le Ballon d'Or, je suis très content», a-t-il poursuivi en anglais.

«Je voudrais savourer cet instant en ce moment, car le Ballon d'or n'est pas facile à gagner», a-t-il ajouté en remerciant ses coéquipiers du Real Madrid et de la sélection portugaise.

Camille Delourme avec AFP